

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement à nombre variable de parts public de droit belge répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE

DISCLAIMER :

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits ne s'inscrivent dans le cadre des articles 8 ou 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Vous trouverez plus d'informations sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability-bnpp-am/sustainability-documents



Rapport semestriel au 30/06/24



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur
durable d'un
monde qui change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF	4
2. RAPPORT DE GESTION	7
2.1. <i>Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts</i>	7
2.2. <i>Informations aux actionnaires</i>	7
2.3. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	10
2.4. <i>Objectif du Fonds</i>	16
2.5. <i>Politique de placement du Fonds</i>	16
2.6. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	19
2.7. <i>Politique future</i>	19
2.8. <i>Profil de risque et de rendement</i>	20
2.9. <i>Indice(s) et benchmark(s)</i>	20
3. BILAN	21
4. COMPTE DE RESULTATS	22
5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	23
5.1. <i>Résumé des règles</i>	23
5.2. <i>Taux de change</i>	24
6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	25
6.1. <i>Composition des actifs au 30.06.24</i>	25
6.2. <i>Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)</i>	37
6.3. <i>Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)</i>	39
6.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	39
6.5. <i>Performances</i>	39
6.6. <i>Frais courants et coûts de transaction</i>	41
6.7. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	41

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

Dénomination

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH (anciennement BNP PARIBAS B PENSION GROWTH)

Date de constitution de l'organisme de placement collectif

25 septembre 2006

Type de gestion

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Société de gestion

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe

Forme juridique : société par actions simplifiée (SAS) de droit français

Siège social : Boulevard Haussmann 1 - 75009 Paris - France

Date de constitution : 28 juillet 1980

Durée d'existence : illimité

Capital de la société de gestion : 170.573.424 EUR

Administrateurs

Sandro Pierri, Administrateur et Président* de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, et Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

David Vaillant, Administrateur, et Directeur général Délégué* de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, et Global Head of Finance, Strategy and Participations de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding SA, Administrateur

- Représentée par Olivier De Begon De Larouzière

François Delooz, Administrateur indépendant

Arnaud De Beauchef De Servigny, Administrateur indépendant

Cecile Lesage, Administrateur, Global Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Marion Azuelos, Administrateur, Global Head of HR de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Jane Ambachtsheer, Administrateur, Global Head of Sustainability de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

*ces deux personnes assurent la direction générale de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe.

Commissaire

- PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Société par actions simplifiée, Rue de Villiers 63 - 92200 Neuilly-sur-Seine - France
- DELOITTE & ASSOCIES S.A., Société anonyme, Place de la Pyramide 6 - 92908 Paris la Défense CEDEX – France

Agissant par l'intermédiaire de sa succursale belge :

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Forme juridique : succursale belge d'une société par actions simplifiée (SAS) de droit français

Siège social : Rue Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Date de constitution : 1 novembre 2022

Durée d'existence : illimité

Personnes physiques chargées de la succursale :

Marnix Arickx, Branch Manager de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Stefaan Dendauw, Branch Manager de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée

B-Fund, BNP Paribas B Invest, BNP Paribas B Strategy, BNPPF Private, BNPPF S-Fund.

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Liste des autres fonds gérés

BNP Paribas B Pension Sustainable Balanced, BNP Paribas B Pension Sustainable Stability, Crelan Pension Fund et Metropolitan-Rentastro.

Commissaire :

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, représentée par Tom Renders,

Délégation de l'administration

BNP Paribas S.A., Belgium Branch, Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

Le délégataire est chargé de l'exercice d'une partie des tâches de l'administration, par délégation de la société de gestion, à savoir : la gestion comptable (à l'exclusion de l'établissement et la publication des comptes annuels), l'évaluation du portefeuille et la détermination de la valeur nette d'inventaire, la tenue du registre des actionnaires nominatifs, la répartition des revenus entre catégories de parts et types de parts, l'émission et le rachat des parts, le dénouement des contrats, en ce compris l'envoi des titres de l'OPC, l'enregistrement des opérations et la conservation des pièces y afférentes.

Dans l'exécution de ces tâches, le délégataire est assisté par BNP Paribas India Solutions Private Limited et BNP Paribas S.A., Poland Branch, auxquelles un certain nombre de tâches préparatoires et de support sont externalisées sous la responsabilité du délégataire.

Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgium Branch, Rue Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, Belgique, (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (gestion des obligations émises par des sociétés privées jusqu'au 30 septembre 2020, et gestion de tout type d'obligation à partir du 1er octobre 2020, gestion des actions belges et des actions de petite capitalisation (« microcap »))

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (gestion des obligations gouvernementales ou quasi-gouvernementales jusqu'au 30 septembre 2020, et gestion des autres actions)

Service financier

BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique

Distributeur(s)

La souscription des parts dans le Fonds s'effectue par un paiement sur un compte épargne-pension auprès d'un distributeur.

Les paiements aux participants, les rachats et les conversions de parts sont effectués par l'intermédiaire des distributeurs. Toutes les informations concernant le Fonds sont disponibles auprès du distributeur et publiées conformément aux dispositions légales.

BNP Paribas Fortis

AXA Banque

Degroef Petercam

Beobank

Deutsche Bank

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect Bank

Mediterranean Bank

Banque Internationale à Luxembourg SA

Patronale Life NV/SA

Banque et Caisse d'Épargne de l'État Luxembourg

VDK Spaarbank S.A.

Les distributeurs commercialisent les parts auprès du public.

Dépositaire

BNP Paribas S.A., Belgium Branch, Rue Montagne du Parc, 3 1000 Bruxelles, Belgique

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas S.A., Luxembourg Branch, 60 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 51/1, § 3 de loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances ont été déléguées pour les instruments financiers dont la conservation peut être assurée.

Commissaire

PwC Reviseurs d'entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Machelen, Belgique, représentée par Damien Walgrave

Promoteur

BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique

Type de parts offertes au public

Classe « Classic » :

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers.

Classe « O » :

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Cette classe est réservée aux fonds commun de placement gérés par une Société de Gestion appartenant au groupe BNP Paribas. Cette classe se distingue des autres classes par l'application d'une contribution différente à la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement, et par le tarif différent de la commission de commercialisation.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts

Le 25/09/2006 au prix de 100,00 EUR par part.

2.2. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulguer d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Déclaration suivant l'article 118 de l'arrêté Royal du 12 novembre 2012

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs à la sicav constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis de la sicav qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2023, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Politique globale de développement durable

La Politique globale de développement durable décrit l'intégration ESG dans les critères d'investissement appliqués par les gestionnaires pour chaque compartiment. Les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement en vue de leur atténuation.

ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ce sont trois facteurs couramment utilisés pour évaluer le niveau de durabilité d'un investissement. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage à adopter une approche durable en matière d'investissement.

Les critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement de chaque compartiment au travers des normes suivantes :

1) respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies : Le Pacte Mondial des Nations Unies (<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>) est un cadre commun, reconnu dans le monde entier et applicable à tous les secteurs industriels. Il s'appuie sur les conventions internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, du respect de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les sociétés qui violent un ou plusieurs des principes sont exclues des investissements dans les compartiments et celles qui risquent de le faire sont étroitement surveillées ou exclues ; et

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

2) respect des politiques sectorielles de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT a également défini une série de lignes directrices ESG relatives aux investissements dans les secteurs sensibles. Les sociétés de ces secteurs sensibles qui ne respectent pas les principes minimaux énoncés dans ces lignes directrices sont exclues des investissements des compartiments. Les secteurs concernés comprennent, entre autres, l'huile de palme, la pâte à papier, les activités minières, les sables bitumineux, le nucléaire, la production d'énergie à partir du charbon, le tabac, les armes controversées et l'amiante. La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Les deux normes ci-dessus sont communiquées aux gestionnaires par le Sustainability Center de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sous la forme d'une liste d'exclusion. Cette liste constitue le socle commun applicable.

En outre, une intégration ESG peut être réalisée au travers de l'analyse de données extra-financières fournies par les principales agences de notation sociale et environnementale (ou extra-financière) (comme par exemple Sustainalytics, Vigeo Eiris, MSCI, ISS-Oekom, etc.), les émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

La mesure dans laquelle l'intégration ESG est appliquée varie en fonction du type de compartiment, de classe d'actifs, de région et d'instrument utilisé. Certains compartiments peuvent appliquer des règles d'investissement plus restrictives, telles que décrites dans la partie spécifique du prospectus. En effet, la manière et le degré d'intégration ESG, comme les scores ESG, dans chaque processus d'investissement sont déterminés par le gestionnaire d'investissement pour chaque processus d'investissement. Dans tous les cas, les gestionnaires respecteront au minimum la liste d'exclusion communiquée par le Sustainability Center.

Une révision de chaque émetteur autorisé et du respect du contrôle de leurs critères durables est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les normes et critères ci-dessus ne seraient plus respectés, les gestionnaires de placement ajusteront la composition des portefeuilles dans le meilleur intérêt des actionnaires et selon l'analyse et les normes ESG mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

Par ailleurs, le vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles les compartiments investissent fait partie de l'approche durable en matière d'investissement de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. De même, la Société de gestion travaille en étroite collaboration avec des organisations de référence dans le domaine de l'investissement responsable pour promouvoir le développement durable et améliorer les pratiques actuelles.

De plus amples informations et documents sur la politique globale de développement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/en/our-approach-to-responsibility/as-a-responsible-investor/>.

Politique applicable en matière de class actions

Conformément à sa politique, la Société de gestion :

- ne participe pas, en principe, à des class actions actives (à savoir, la société de gestion n'engage aucune procédure, n'agit pas en qualité de plaignant, ne joue aucun autre rôle actif dans une class action contre un émetteur) ;
- peut participer à des class actions passives dans les juridictions où la société de gestion estime, à sa seule discrétion, que (i) la class action est suffisamment rentable (par exemple, lorsque les revenus attendus dépassent les coûts à prévoir pour la procédure), (ii) l'issue de la class action est suffisamment prévisible et (iii) les données pertinentes requises pour l'évaluation de l'éligibilité de la class action sont raisonnablement disponibles et peuvent être gérées de manière efficiente et suffisamment fiable ;
- toutes les sommes perçues par BNP Paribas Asset Management dans le cadre d'une class action, nettes des coûts externes supportés, seront reversées aux fonds impliqués dans la class action concernée.

La Société de gestion peut à tout moment modifier sa politique applicable en matière de class actions et peut s'écarter des principes énoncés ci-dessus dans des circonstances particulières.

Les principes de la politique en matière de class actions applicable au Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

2.3. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

L'activité a réservé de bonnes surprises ces derniers mois. Après une croissance du PIB de 0,3 % au 1er trimestre, les perspectives favorables pour la zone euro ont été confirmées au printemps même si les enquêtes se sont dégradées en juin. L'économie américaine est proche d'une situation idéale où la croissance est supérieure au potentiel et où l'inflation sous-jacente parvient à ralentir. Malgré des créations d'emploi toujours solides, certains indicateurs se sont révélés un peu moins encourageants en fin de semestre, en particulier en ce qui concerne le comportement des consommateurs. Les autorités chinoises ont semblé enfin prendre la mesure des difficultés traversées par le secteur immobilier. Elles ont multiplié les annonces laissant espérer un soutien budgétaire et monétaire plus énergique après des données décevantes pour le 2e trimestre. Même si son reflux est moins rapide qu'anticipé, l'inflation se dirige lentement vers 2 %. Les risques qu'elle réaccélère sans choc exogène semblent faibles. Depuis mars, plusieurs banques centrales ont baissé leurs taux directeurs (Banque nationale suisse, BCE, Banque du Canada) en laissant entendre qu'elles vont continuer à assouplir, sans hâte, leur politique monétaire en 2024 et 2025. La Réserve fédérale américaine reste très prudente et considère qu'elle aura besoin d'examiner davantage de données sur l'inflation avant de passer à l'action mais n'exclut pas de débiter le cycle d'assouplissement en 2024. Le risque politique et géopolitique reste présent, ce qui contribue à la hausse des cours du pétrole (+13,8 % pour le baril de WTI à 81,5 dollars) et à celle de l'or (+12,8 %) vers de nouveaux sommets.

Etats-Unis

Les indicateurs d'activité signalent, dans l'ensemble, une dynamique encore solide en fin de deuxième trimestre. Selon l'estimation préliminaire, l'indice PMI composite s'est inscrit à 54,6 en juin, au plus haut en 26 mois. Ce niveau correspond historiquement à une croissance du PIB de l'ordre de 2,5 % en rythme annualisé. Toutefois, des signes de tassement commencent à apparaître. L'estimation en temps réel de la croissance annualisée du PIB au 2e trimestre fournie par la Fed d'Atlanta (GDPNow), a été fluctuante au fil des semaines pour s'inscrire à 2,2 % sur la base des données économiques disponibles au 28 juin. Fin avril, ce GDPNow ressortait à plus de 4 %. Les ventes au détail ont déçu en mai (+0,1 %) et ont été revues à la baisse en mars et avril. Après révision du PIB du 1er trimestre (à 1,4 % en rythme annualisé), la consommation privée s'est révélée moins dynamique (+1,5 % en rythme annualisé) que selon la première et la seconde estimations. La confiance des ménages s'est infléchiée mais la perception du marché du travail reste bonne (quoique plus basse qu'il y a un an). Après avoir surpris à la hausse de janvier à mars et avoir été à peu près en ligne avec les attentes en avril, l'inflation s'est révélée moins élevée qu'attendu en mai. L'inflation sous-jacente (3,9 % en janvier) s'est inscrite à 3,4 % en glissement annuel, au plus bas depuis avril 2021 (où elle s'établissait à 3,0 %). Par ailleurs, la diffusion de cette inflation est moins généralisée, de moins en moins de composantes de l'indice connaissant de fortes hausses. Ces évolutions constatées sur la croissance et l'inflation ouvrent la voie à un assouplissement prudent de la politique monétaire de la Fed qui répète que ses décisions se feront sur la base des données disponibles (« data-dependent »).

Europe

Dans la zone euro, la croissance du PIB est ressortie à 0,3 % au 1er trimestre (après 0 % et -0,1 % aux 3e et 4e trimestres) avec une contribution significative des exportations et une stabilisation des dépenses de consommation. La croissance en Allemagne (+0,2 %) a nettement surpris à la hausse puisque le consensus attendait une contraction. Le printemps a été marqué par une nette amélioration des enquêtes d'activité en avril et mai, expliquée essentiellement par le dynamisme du secteur des services. En juin, l'indice PMI composite s'est replié à 50,8 (après 52,2 en mai) sous l'effet d'un recul de l'activité en France (indice composite passé de 48,9 en mai à 48,2, au plus bas en 4 mois). Dans la mesure où ces enquêtes comportent toujours une part de subjectivité et où le recueil des données a été fait entre le 12 et le 19 juin, soit après l'annonce de la dissolution surprise de l'Assemblée nationale par le Président de la République, il est possible que l'incertitude politique ait joué un rôle. L'institut qui publie les résultats décevants de l'enquête écrit toutefois que la reprise économique de la zone euro a subi un revers en fin de deuxième trimestre. En Allemagne, l'indice IFO du climat des affaires, qui avait progressé de janvier à avril, a baissé en mai et en juin sous l'effet du repli de sa composante anticipations. L'indice total, dont la baisse reflète la détérioration dans le secteur manufacturier et dans le commerce, est inférieur aux attentes. Le diagnostic dressé par l'institut de conjoncture est moins optimiste qu'en mai : l'économie allemande a du mal à sortir de la stagnation. Après être passée de 2,8 % en janvier à 2,4 % en avril, l'inflation de la zone euro s'est établie à 2,6 % en mai en raison d'effets de base. L'inflation sous-jacente, qui s'inscrivait à 3,3 % en janvier ressort à 2,9 % en mai en glissement annuel. En avril, elle était tombée à 2,7 %, retrouvant le niveau observé en février 2022.

Japon

La révision du PIB du 1er trimestre a été modeste et sa contraction reste significative (-1,8 % en rythme annualisé après -2,0 % en première estimation), signalant une « récession technique » après la baisse de 0,5 % au 4e trimestre 2023. Les perspectives encourageantes de l'économie japonaise ne semblent pas remises en cause et l'investissement productif a été revu en légère hausse par rapport à l'estimation initiale. D'une part, des facteurs exceptionnels ont pesé sur l'activité en début d'année. D'autre part, les enquêtes d'activité correspondent à un rebond au 2e trimestre même si la dynamique a paru s'essouffler en juin. L'indice composite PMI (Purchasing manager index) est passé de 52,3 en avril et 52,6 en mai à 50 en juin (en première estimation), ce qui correspond à une stagnation de l'activité en fin de 2e trimestre (et à une contraction pour le secteur des services où l'indice s'est inscrit à 49,3). Au 1er trimestre, l'indice composite ressortait à 51,3 en moyenne. Par ailleurs, les indices de prix signalent une certaine pression sur les marges des entreprises en raison d'une hausse des coûts (expliquée en partie par la faiblesse du yen). La Banque du Japon (BoJ) a mis fin le 19 mars à sa politique de taux négatif en portant le taux de dépôt à +0,1 %. Elle a également abandonné officiellement sa politique de contrôle de la courbe des taux (YCC – Yield curve control) tout en confirmant qu'elle allait poursuivre son programme d'achat de titres. Par la suite, elle a laissé planer un doute sur le calendrier de ses prochaines hausses de taux directeurs mais a fini par laisser entendre qu'une action pourrait intervenir en juillet.

Marchés émergents

En Chine, la croissance du PIB au 1er trimestre a dépassé les attentes : une hausse trimestrielle de 1,6 % a fait passer le glissement annuel de 5,2 % au 4e trimestre 2023 à 5,3 % alors même que les effets de base étaient moins favorables qu'à la fin de 2023. Cette dynamique devrait faciliter la réalisation de l'objectif de 5 % en 2024 et a d'ailleurs conduit de nombreux observateurs à revoir à la hausse leur prévision de croissance. Toutefois, les indicateurs objectifs ont montré un léger ralentissement de la croissance économique en avril et mai avec des divergences importantes et mouvantes d'un mois à l'autre. Le rebond des ventes au détail (+3,7 % en glissement annuel en mai) est favorable mais le reste de l'économie est à la peine. La croissance devrait être très modérée au 2e trimestre par rapport au premier. Ces résultats semblent avoir poussé les autorités à réagir en annonçant en mai de nouvelles mesures de soutien au secteur immobilier, plus ambitieuses que celles prises jusqu'à présent. Le vice-Premier ministre a ainsi déclaré que « dans les villes où il existe un grand nombre de logements, les autorités peuvent passer des commandes et acheter certains de ces logements à des prix raisonnables afin de les utiliser comme logements abordables ». Dans la mesure où l'inflation reste modérée, les marges de manœuvre pour un nouvel assouplissement monétaire sont importantes. En juin, le gouverneur de la Banque centrale (PBOC – People's Bank of China), a réitéré son engagement en faveur de politiques monétaires de soutien.

L'indice PMI composite pour les économies émergentes s'est inscrit sur une tendance modérément haussière dès le début de l'année pour s'inscrire à 54,4 en mai (au plus haut depuis mai 2023). La résistance de la consommation et la reprise de l'investissement au 1er trimestre laissent envisager une croissance solide en 2024. Comme dans les économies développées, le ralentissement de l'inflation est désormais moins rapide : les prix des biens se sont normalisés et l'inflation des services persiste. Cette situation et le report du début de cycle de baisse des taux directeurs aux Etats-Unis devraient amener les banques centrales des économies émergentes à ralentir le rythme de leur assouplissement monétaire. Le 9 mai, la Banque centrale du Brésil a annoncé une baisse de 25pb du SELIC à 10,50 %, adoptée à cinq voix contre quatre en faveur d'une baisse de 50pb. Auparavant, le comité de politique monétaire avait procédé à six baisses de 50pb de son taux directeur à partir d'août 2023. Les commentaires qui ont accompagné la dernière réunion reflètent une certaine prudence liée aux « incertitudes élevées et persistantes concernant le début de l'assouplissement de la politique monétaire aux Etats-Unis et la vitesse avec laquelle l'inflation ralentira ».

Politique monétaire

Aux Etats-Unis, sans surprise, le taux objectif des fonds fédéraux a été maintenu dans l'intervalle 5,25 % - 5,50 % au sein duquel il évolue depuis juillet 2023. La question qui a agité les investisseurs face à une inflation plus élevée que prévu a été de savoir si une baisse aurait bien lieu en 2024. Il a même fallu écarter l'hypothèse d'une hausse supplémentaire qui commençait à émerger. Jerome Powell n'a pas hésité à préciser le 1er mai qu'il ne pensait pas que le « prochain mouvement des taux serait une hausse ». Le communiqué de juin mentionne que « l'inflation a diminué au cours de l'année écoulée mais reste élevée. Ces derniers mois, les progrès supplémentaires en direction de l'objectif d'inflation de 2 % ont été modestes ». Jerome Powell a rappelé que la Fed reste « très attentive » aux risques d'inflation et aura besoin d'examiner davantage de données avant de passer à l'action. Le dot plot, qui illustre le niveau de taux directeur que chaque membre du FOMC juge approprié à la fin de chaque année (en l'espèce 2024, 2025 et 2026) publié en juin a montré que quatre membres envisagent un statu quo jusqu'à la fin de l'année, sept membres sont en faveur d'une seule baisse et huit de deux baisses. C'est donc un message de prudence plutôt que de défiance. Par ailleurs, une croissance encore solide laisse plus de temps avant de prendre une décision. Même si les créations nettes d'emploi sont restées importantes, certains éléments semblent indiquer que le marché du travail devient de moins en moins tendu, ce qui devrait se traduire par des hausses salariales moins fortes et une consommation moins dynamique dans les prochains mois.

En janvier et février, les commentaires officiels ont visé à faire refluer les anticipations d'une baisse rapide des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) apparues fin 2023. Christine Lagarde a ainsi indiqué que le consensus au sein du Conseil des Gouverneurs est qu'il est « prématuré de débattre des baisses des taux ». Le compte rendu de la réunion de politique monétaire du 25 janvier a montré que, face à l'incertitude sur l'évolution future des salaires (et donc de l'inflation), le risque d'une baisse trop précoce est jugé plus important que celui d'une réduction tardive des taux directeurs. En mars toutefois, le ton général du communiqué, la conférence de presse et les nouvelles prévisions officielles (croissance et inflation revues en légère baisse) ont confirmé qu'une première baisse des taux directeurs devrait être annoncée en juin. Le 6 juin, la BCE a baissé ses trois taux directeurs de 25pb, portant le taux de dépôt à 3,75 %. Les interrogations ont porté sur le rythme qui serait observé après cette première étape. Il est apparu que certains membres du Conseil des gouverneurs n'avaient visiblement pas apprécié de se faire « forcer la main » par l'engagement pris par Christine Lagarde. La Présidente de la BCE a d'ailleurs indiqué que la décision n'avait pas été prise à l'unanimité du Conseil. Robert Holzmann, le gouverneur de la Banque d'Autriche, a confirmé plus tard n'avoir pas voté en faveur de la baisse. Les prévisions de croissance et d'inflation publiées en juin ont retenu l'attention des investisseurs, les amenant à conclure que la BCE avait procédé à une baisse « avec un biais haussier » (hawkish cut). Christine Lagarde a rappelé le reflux significatif de l'inflation depuis son point haut à 10,6 % en octobre 2022 : 4,3 % en septembre 2023 (à la fin de la phase de remontée des taux) et 2,6 % en mai 2024, c'est-à-dire à la fin de la phase de stabilité des taux. Elle a également indiqué que « les taux restent encore très largement restrictifs ». Selon les dernières prévisions de la BCE, l'inflation sous-jacente devrait atteindre la cible de 2 % fin 2025. Christine Lagarde n'a pas donné d'indications sur les prochaines décisions tout en laissant entendre qu'une action en juillet pouvait être exclue en pratique. Il n'y a manifestement pas d'urgence à baisser les taux directeurs et la BCE devrait patienter jusqu'aux réunions de septembre et de décembre.

Marchés des changes

Après avoir enregistré un recul de 2,7 % en 2023, l'indice DXY (indice du dollar calculé face à un panier regroupant l'euro, le yen, la livre sterling, le dollar canadien, la couronne suédoise et le franc suisse) a gagné 4,5 % au 1er semestre 2024. Cette hausse du dollar s'est dessinée au 1er trimestre (+3,2 %) puis l'indice a évolué sans grande direction et affiche une progression de 1,3 % d'avril à juin. Les changements des attentes sur la politique monétaire restent le principal facteur explicatif. Jusqu'en avril, le report des anticipations de baisse des taux directeurs de la Fed avait soutenu le dollar. A partir de mai, les doutes sur les décisions des autres grandes centrales ont un peu changé la donne.

Parmi les devises du G10, le mouvement le plus important et le plus commenté a été la baisse généralisée du yen (-12,3 % face au dollar ; -9,7 % face à l'euro en six mois) qui s'explique essentiellement par le différentiel de taux d'intérêt. Le taux directeur au Japon n'est plus négatif depuis la décision du 19 mars, qui a fait passer le taux de dépôt de -0,1 % à +0,1 %, mais demeure très bas. Cette situation alimente les opérations de carry trade à l'origine de la dépréciation de la devise japonaise en 2023 (-7,0 % face au dollar). La parité USD/JPY (141 fin 2023) s'est inscrite sur une tendance haussière dès le début de 2024. Elle est rapidement repassée au-dessus de 150 pour atteindre 155 en avril, au plus haut depuis juin 1990 en raison des ajustements des anticipations sur la politique monétaire de la Fed. Cette dépréciation du yen a amené la Secrétaire au Trésor américain, le ministre des Finances japonais (et le ministre des Finances coréen) à publier une déclaration conjointe exprimant leur inquiétude sur la faiblesse du yen (et du won) et signalant leur engagement à « se consulter étroitement à propos des développements sur le marché des changes ». Alors que la BoJ a laissé planer des doutes sur le calendrier de remontée de son taux directeur, le yen a été davantage affaibli et les variations brutales enregistrées fin avril/début mai laissent envisager des interventions directes sur le marché des changes. En mai, le ministre des Finances a fait part de ses « vives inquiétudes » concernant l'impact négatif de la faiblesse du yen, comme l'augmentation des coûts d'importation, et le Gouverneur de la BoJ a déclaré que « les mouvements des taux de change pourraient avoir un impact important sur l'économie et les prix, et il est donc possible que nous devions réagir via la politique monétaire ». Le ministre des Finances a assuré que les autorités étaient prêtes à prendre « tous les moyens disponibles » pour faire face à la baisse excessive du yen. Malgré cela et une probable remontée des taux de la BoJ en juillet, la parité USD/JPY a repris sa tendance haussière en juin et termine à près de 160.

Au 1er trimestre, la parité EUR/USD a connu une évolution heurtée entre 1,07 et 1,10 au gré des anticipations de politique monétaire de part et d'autre de l'Atlantique pour s'inscrire fin mars à 1,0790, soit une baisse trimestrielle de 2,3 %. Ces variations erratiques se sont prolongées au 2e trimestre (cette fois-ci entre 1,06 et 1,09), se soldant par une baisse trimestrielle de 0,7 % de l'euro à 1,0713. Après avoir été affaibli par l'engagement de la BCE à baisser ses taux en juin, l'euro avait progressé de mi-avril à début juin pour remonter jusqu'à 1,09 après des indicateurs économiques encourageants pour la zone euro et, au contraire, moins solides aux Etats-Unis. La devise a alors pâti de l'annonce de la tenue d'élections législatives anticipées en France. Les turbulences traversées par les actions et les obligations françaises à partir du 10 juin ont renvoyé la parité EUR/USD vers 1,07 dollar en fin de semestre (-3,0 % par rapport à fin 2023).

Marchés obligataires

Le rendement du T-note américain à 10 ans (3,88 % fin 2023 à l'issue d'un impressionnant rally en novembre et décembre) s'est tendu dès le début de 2024 pour s'inscrire, dans un premier temps à 4,20 % fin mars (+32pb en trois mois). Cette première phase correspond au reflux des attentes de baisses rapides et nombreuses des taux directeurs de la Fed qui s'étaient mises en place en décembre. Par la suite, le rendement du T-note à 10 ans a réagi aux indicateurs économiques avec une attention toute particulière portée sur les indices de prix. Il est passé au-dessus de 4,70 % fin avril, au plus haut depuis novembre. De solides données économiques, un discours de Jerome Powell donnant l'impression qu'il était moins convaincu de la nécessité de commencer à baisser ses taux directeurs avant l'été et, surtout, une inflation plus persistante qu'envisagé expliquent cette évolution. Le reflux des anticipations de baisse des taux directeurs de la Fed (dans les marchés à terme mais aussi dans les prévisions des économistes de marché) est à l'origine de la remontée des rendements tout au long de la courbe.

Le taux à 2 ans (4,27 % fin 2023) est passé au-dessus de 5 % après la publication de l'indice des prix à la consommation le 10 avril qui avait, une nouvelle fois, surpris à la hausse. En mai et juin, les taux ont connu des mouvements heurtés au gré des indicateurs économiques et des déclarations des officiels de la Fed, les investisseurs hésitant à adopter un positionnement directionnel. Les données sur l'inflation publiées mi-juin ont enfin rassuré. Le rendement du T-note à 10 ans est passé sous 4,25 % et a évolué autour de ce niveau jusqu'au 25 juin, les anticipations de baisse des taux directeurs de la Fed finissant par s'établir à deux d'ici la fin de l'année, en ligne avec la communication officielle. Des ajustements de fin de trimestre sont l'explication la plus vraisemblable de la tension observée le 28 juin même si le facteur politique a pu jouer un rôle. En six mois, le rendement du T-note à 10 ans s'est tendu de 52pb à 4,40 % et le taux à 2 ans de 48pb à 4,75 %.

Le rendement du Bund allemand à 10 ans (2,02 % fin 2023) s'est tendu dès le début de l'année dans le sillage des taux américains. Ces tensions ont amené le taux vers 2,50 % début mars, seuil franchi fin avril. Cette baisse des obligations gouvernementales de la zone euro peut être attribuée aux déceptions sur le rythme de ralentissement de l'inflation. Notons que les émissions ont été très importantes en début d'année mais bien absorbées. Parallèlement, les efforts coordonnés des membres du Conseil des gouverneurs pour faire refluer les anticipations d'une baisse très rapide des taux directeurs de la BCE ont fini par porter leurs fruits. La probabilité reflétée par les marchés à terme d'une première baisse en mars puis en avril a décliné et c'est l'hypothèse d'une baisse en juin qui s'est imposée en ligne avec les commentaires de la BCE. Au 2^e trimestre, les variations ont été heurtées. Le rendement du Bund allemand à 10 ans a terminé à 2,50 % (+20pb par rapport à fin mars ; +48pb en six mois). Le comportement des marchés américains explique largement ces évolutions mais des facteurs spécifiques sont intervenus à plusieurs reprises. Tout d'abord les investisseurs restent sensibles à certains seuils symboliques sur le taux allemand à 10 ans (2,50 % et 2,60 % notamment) dont le franchissement, à la hausse comme à la baisse, provoque des ajustements brutaux, y compris sur les autres marchés de la zone euro. Ensuite, face à l'engagement de la BCE à baisser ses taux directeurs en juin, les investisseurs ont commencé à s'interroger sur le rythme d'assouplissement ultérieur. Certaines déclarations ont fait craindre une prudence accrue, provoquant des tensions ponctuelles tout au long de la courbe. Les mouvements brutaux survenus en juin trouvent leur origine dans le comportement des taux français. Le 31 mai après la clôture, l'agence de notation Standard & Poor's a annoncé la dégradation de la note souveraine de la France (de AA à AA-). La notation était sous perspective négative et cette décision n'a pas surpris. De janvier à fin mai, l'écart entre le rendement de l'OAT à 10 ans et celui du Bund a évolué dans un intervalle étroit autour de 50pb. A partir du lundi 10 juin, les marchés de la zone euro ont réagi aux incertitudes politiques après l'annonce inattendue d'une dissolution de l'Assemblée nationale et de la tenue d'élections législatives anticipées les 30 juin et 7 juillet en France. Dans un mouvement de fuite vers la sécurité, le rendement du Bund allemand s'est alors vivement détendu, tombant à 2,36 % mi-juin, soit un niveau qui n'avait plus été observé depuis la première quinzaine d'avril. Parallèlement, l'écart de taux France-Allemagne à 10 ans s'est élargi pour dépasser 80pb le 27 juin. Comme attendu, la Commission européenne a enclenché la première étape de la procédure pour déficit excessif (PDE) visant la France, l'Italie et cinq autres Etats membres. Le rendement de l'OAT française à 10 ans a terminé à 3,30 % (+49pb en 3 mois ; +74pb en six mois). Les rendements périphériques ont connu des tensions semestrielles moins importantes : +37pb à 4,07 % pour le taux à 10 ans italien, +43pb pour le taux à 10 ans espagnol à 3,42 % tandis que le taux à 10 ans portugais (+59pb à 3,25 %) est passé sous le taux français. Le marché de la zone euro dans son ensemble a baissé de 2,1 % en six mois, sous-performant les titres du Trésor américain (-0,9 %). Fin 2023, les marchés à terme reflétaient des anticipations de baisse des taux directeurs très agressives qui ont été corrigées par la suite. Le taux allemand à 2 ans, qui était tombé à 2,40 % fin 2023, a terminé le semestre à 2,83 % soit une tension de 43pb malgré la baisse de 25pb du taux directeur de la BCE en juin.

Marchés des actions

La hausse des actions mondiales a été alimentée par les bons résultats des entreprises américaines et l'engouement pour les valeurs susceptibles de profiter de l'essor de l'intelligence artificielle. Les attentes d'un assouplissement de la politique monétaire de la Fed ont également joué un rôle important. Début janvier, les anticipations de baisse des taux directeurs reflétées par les marchés étaient très agressives (jusqu'à six ou sept baisses de 25pb). Elles se sont ajustées drastiquement, ce qui a alimenté la volatilité sur les marchés actions. Après des variations heurtées début 2024, de nombreux indices ont établi de nouveaux records dès mars une fois que les investisseurs en actions ont été rassurés quant aux intentions des banques centrales. Par la suite, après une hausse de 7,8 % des actions mondiales (indice MSCI AC World en dollars) au 1er trimestre, les variations sont redevenues erratiques. En avril, les trois premières semaines ont été marquées par un recul des actions en raison de la montée des risques géopolitiques (craintes d'escalade du conflit israélo-palestinien après les frappes aériennes iraniennes) et des hésitations renouvelées sur le scénario de baisse des taux directeurs de la Fed face à une inflation plus résistante que prévu. Après avoir repris le terrain perdu en avril et établi de nouveaux records, les actions mondiales ont baissé au cours de la seconde quinzaine de mai. A nouveau, les incertitudes sur le calendrier de baisse des taux directeurs de la Fed ont alimenté la nervosité que les baisses de taux directeurs en Suisse (mars) et en Suède (mai), et l'engagement de la BCE à faire de même en juin n'ont pas suffi à dissiper. Finalement, l'impondérable politique s'est invité après la dissolution inattendue de l'Assemblée nationale en France annoncée par le Président de la République après les résultats des élections au Parlement européen le 9 juin. Dans l'attente du premier tour des élections législatives anticipées (le 30 juin), la nervosité des investisseurs s'est exprimée essentiellement sur les actifs français et européens comme le montrent l'élargissement de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne, d'une part, et la remontée de la volatilité implicite sur l'Eurostoxx 50 (VSTOXX) d'autre part alors que celle sur le S&P 500 (VIX) est restée stable.

Les difficultés traversées par les actions européennes à la fin du 2e trimestre, expliquent leur sous-performance sur l'ensemble du semestre (+8,2 % pour l'Eurostoxx 50 ; +6,2 % pour le MSCI EMU ; -0,8 % pour le CAC 40) face aux actions mondiales qui ont continué à progresser en juin alors que l'environnement économique rassurait. L'hypothèse d'un ralentissement de l'inflation a été corroborée par les données publiées en juin et la croissance mondiale devrait se stabiliser. Dans ce contexte, les perspectives d'un assouplissement monétaire dans la plupart des économies développées se poursuivant ou commençant cette année (notamment dans le cas des Etats-Unis) se sont renforcées. Aux Etats-Unis, l'indice S&P 500 a enchaîné les records pour terminer le semestre en hausse de 14,5 % (+18,1 % pour le Nasdaq Composite). La Bourse de Tokyo a profité de la dépréciation du yen mais aussi, selon certains observateurs de la désaffection des investisseurs internationaux pour les actions chinoises au 1er trimestre. L'indice Nikkei 225 a ainsi progressé de 18,3 % en six mois malgré un léger repli au 2e trimestre. Les performances sont celles des indices en devises locales, dividendes non réinvestis. En six mois, l'indice MSCI AC World a progressé de 10,3 % (en dollars). Malgré la tension survenue sur les rendements obligataires, les anticipations de baisse des taux directeurs et la progression des valeurs technologiques ont permis au style croissance (+15,8 % pour le MSCI AC World Growth) de surperformer le style Value (+4,8 % pour le MSCI AC World Value). Après avoir nettement sous-performé au 1er trimestre (+1,9 % pour l'indice MSCI Emerging en dollars), les actions émergentes se sont reprises au 2e (+4,1 %) grâce au rebond des actions chinoises (+5,8 % pour le MSCI China). Les actions émergentes sous-performent néanmoins en six mois avec une hausse de 6,1 %. Au niveau mondial, les valeurs technologiques et, tout particulièrement, les semi-conducteurs, ont nettement surperformé.

2.4. Objectif du Fonds

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, parts d'organismes de placement collectif, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite géographique ou sectorielle, dans le respect des modalités relatives aux fonds d'épargne-pension. La partie investie en actions sera toujours supérieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

2.5. Politique de placement du Fonds

BNP Paribas B Pension Sustainable Growth investira principalement en actions d'entreprises mondiales et, dans une moindre mesure, en obligations et autres titres de créances libellés en devises diverses. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Le fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 45.5% MSCI EMU (NR) + 14% MSCI Europe Small Cap (NR) + 10.5% MSCI World ex-EMU (NR) + 22.5% Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 500MM 1-10Y (RI) + 7.5% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 500MM EEA (RI) -- (EUR). Cet indice sert à des fins de comparaison de performance. Il n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales et sociales.

Informations extra-financières

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en accordant une attention particulière aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, par l'application d'exclusions et par l'intégration ESG, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Ce fonds applique les exclusions suivantes :

- Les activités très nuisibles sont exclues (l'industrie de l'armement, du tabac, du charbon, du pétrole et gaz non conventionnels)* ;
- L'exclusion de certaines entreprises au sein de secteurs sensibles (par exemple l'huile de palme, le nucléaire, l'amiante)* ;
- L'exclusion des sociétés ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes Directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales*.

* La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM ou OPC Ceux-ci devront avoir obtenu le label de durabilité Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacent, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 10 jours. Pour plus d'informations sur ce label, voir le lexique dans la partie générale du prospectus et <https://www.towardssustainability.be/fr>

Dans le processus d'investissement, une intégration ESG est réalisée. Elle consiste à analyser l'ensemble des émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

Les meilleurs scores ESG sont privilégiés, afin d'avoir un meilleur score ESG que l'univers d'investissement (surpondération des meilleurs scores et sous-pondération des moins bons) mais sans sélectionner les meilleurs scores absolus (pas d'approche best-in class).

Une révision de la totalité du portefeuille et du respect du contrôle des critères durables des actifs est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les critères ci-dessus ne seraient plus respectés, le gestionnaire ajustera la composition du portefeuille, dans le meilleur intérêt des actionnaires. Après couverture, l'exposition du fonds aux devises autres que l'euro ne peut excéder 20%.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, et investit partiellement, au minimum 40% dans des investissements durables au sens du Règlement SFDR.

La méthodologie interne intègre plusieurs critères dans sa définition des investissements durables qui sont considérés comme des éléments essentiels pour qualifier une entreprise comme durable. Ces critères sont complémentaires les uns aux autres. En pratique, une entreprise doit remplir au moins l'un des critères décrits ci-dessous afin d'être considérée comme contribuant à un objectif environnemental ou social :

1. Une entreprise dont le portefeuille d'activités économiques présente un alignement significatif aux objectifs de la taxonomie européenne. Une société peut être qualifiée d'investissement durable si plus de 20% de ses revenus correspondent à la Taxonomie de l'Union Européenne ;
2. Une entreprise dont le portefeuille d'activités économiques contribue significativement à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Une société peut être qualifiée d'investissement durable si elle a plus de 20% de ses revenus alignés sur les ODD de l'ONU et moins de 20% de ses revenus mal alignés avec les ODD de l'ONU ;

3. Une entreprise opérant dans un secteur à fortes émissions de GES qui est en train de faire évoluer son modèle économique pour s'aligner sur l'objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 1,5°C ;

4. Une entreprise ayant les meilleures pratiques environnementales et sociales de sa catégorie par rapport à ses pairs dans le secteur et la région géographique concernés.

Pour les critères 1 et 2, une évaluation quantitative basée sur les critères financiers des entreprises est appliquée. La contribution d'une entreprise est mesurée sur base de ses revenus, dépenses d'investissement (CAPEX), de coûts d'exploitation (OPEX), ou autre indicateur pertinent. Ainsi, une entreprise est considérée comme durable si une partie de ses revenus (ou autre indicateur pertinent) sont générés par des activités économiques alignées à la taxonomie de l'UE ou par des activités économiques contribuant à un ou plusieurs objectifs des Nations unies en matière de développement durable. Le Sustainability Center détermine avec la société Matter l'alignement des revenus des entreprises avec les ODD de l'ONU.

Pour le critère 3, une évaluation de l'augmentation de la température associée. La réduction des émissions visée est évaluée à l'aide de la méthodologie du CDP-WWF et de l'outil de la Science Based Targets Initiative. Si une entreprise fait partie d'un secteur à fortes émissions et si l'évaluation de l'objectif d'émissions divulgué est en accord avec la trajectoire d'augmentation de température maximale de 1,5°C, l'entreprise est considérée comme durable.

Pour le critère 4, la méthodologie de notation ESG de BNPP AM est utilisée pour identifier les entreprises ayant les meilleures performances sur les paramètres environnementaux ou sociaux pertinents. Pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de BNPP AM, veuillez consulter le site : <https://www.bnpparibas-am.com/en/esg-scoring-framework/>. En appliquant cette méthodologie, BNPP AM s'assure que ces entreprises contribuent à la réalisation d'objectifs durables en exerçant leurs activités de manière durable sur le plan environnemental et social et en suscitant des changements positifs dans leur secteur.

Il est à noter que les obligations vertes (Green Bonds), les obligations sociales (Social Bonds) et les obligations durables (Sustainability Bonds) émises pour soutenir des projets environnementaux, sociaux ou durables spécifiques sont également qualifiées d'investissements durables à condition que ces obligations reçoivent une recommandation d'investissement suffisante du Sustainability Center suite à l'évaluation de l'émetteur et du projet sous-jacent basée sur une méthodologie propriétaire.

Enfin, les entreprises identifiées comme un investissement durable ne doivent pas nuire de manière significative à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux (principe DNSH) et doivent suivre des pratiques de bonne gouvernance. BNPP AM utilise sa propre méthodologie pour évaluer toutes les entreprises par rapport à ces exigences.

Notre analyse des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est composée des exclusions suivantes :

- Des émetteurs présentant des controverses importantes. Cet indicateur est une mesure absolue qui dépend de la gravité de la controverse.
- Des émetteurs du décile 10 de notre modèle ESG Scoring. L'indicateur de notation ESG est principalement par rapport à ses pairs, mais il inclut également un indicateur de controverses qui est absolu.
- Liste de surveillance RBC. Cet indicateur est absolu et permet d'identifier les émetteurs qui risquent de contrevenir aux normes énoncées dans nos directives RBC (CGU, EMN de l'OCDE et exigences en matière de politiques sectorielles).

Ainsi, les activités économiques des investissements durables du Fonds pourraient contribuer aux objectifs environnementaux du Règlement Taxonomie. A ce jour, la société de gestion indique un pourcentage minimum d'investissement dans des activités économiques environnementales alignées avec tout ou partie des objectifs environnementaux mentionnés ci-dessus, qui s'élève à 0%.

En raison du caractère récent et évolutif de la finance durable au niveau européen, ces informations seront actualisées dès que la société de gestion disposera des données nécessaires. Une mise à jour du prospectus sera effectuée afin de donner une description de la façon et de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents au produit financier sont effectués dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du Règlement Taxonomie.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" tel que défini par le règlement Taxonomie s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au Fonds prenant en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental établis par le Règlement Taxonomie.

Informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les renseignements sur la manière dont les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte au cours de l'année sont disponibles dans le rapport annuel du produit financier.

La politique mise en œuvre pour analyser la façon dont les principales incidences négatives sont prises en compte pour le produit financier repose principalement sur les trois piliers suivants :

1. Analyse du processus d'exclusion intégré qui mène la stratégie d'investissement à éliminer les industries et les comportements qui présentent un risque élevé d'impacts négatifs en violation des normes et conventions internationales et des émetteurs qui participent à des activités présentant un risque inacceptable pour la société et/ou l'environnement ;
2. La façon dont les scores ESG utilisés tout au long du processus d'investissement tiennent compte dans leur méthodologie des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, et dans quelle mesure ces scores sont utilisés dans la stratégie d'investissement ;
3. Politique d'engagement et de vote, le cas échéant.

Catégories d'actifs autorisés : valeurs mobilières, parts d'organismes de placement collectif, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments financiers dérivés, instruments du marché monétaire, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées : le Fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés (currency forwards) uniquement à titre de couverture. Ces instruments financiers dérivés ne font pas l'objet d'une analyse ESG.

Garanties financières reçues dans le cadre des opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Pour assurer la bonne fin de ces opérations, la contrepartie délivrera à l'OPC une garantie financière répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 et des Orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03, et dont la valeur sera à tout moment supérieure à la valeur des titres engagés dans des opérations de financement sur titres ou de la transaction de gré à gré sur un instrument financier dérivé. Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations peuvent donner lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie. L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par les départements des risques de la société de gestion. Les titres reçus doivent être très liquides ce qui signifie cessibles rapidement sur le marché, normalement endéans un jour ouvré. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent pas dépasser 20% de l'actif net (sauf exception prévue dans le tableau). Les titres reçus en garantie doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie, la performance de l'entité émettrice n'est pas attendue de montrer une corrélation élevée avec celle de la contrepartie.

Actifs
Espèces (EUR, USD et GBP ou la devise de référence du compartiment)
Instruments de taux
Titres d'états émis par un état des Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Titres supranationaux et titres émis par des « Agenciers » (organisations fondées par un ou plusieurs états)
Titres d'états émis par un état des Autres Pays, acceptés par la Société de Gestion
Actions émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Parts ou actions d'OPCVM monétaires conformes aux normes européennes(1)
Certificats de dépôts émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE et Autres Pays chaque fois acceptés par la Société de Gestion.
Indices Acceptés par la Société de Gestion & actions liées
Titrisations(2)

(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

(2) Instruments financiers permettant à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables. L'acceptation d'une titrisation comme garantie financière est toujours sous réserve de l'accord du département Risques de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

L'éligibilité et le pourcentage des titres listés ci-dessus sont définis conformément à des contraintes d'investissement fixées par le département Risques de la Société de Gestion, avec l'intention d'assurer un profil de risque assez défensif. La procédure de décote est également définie par le département Risques de la Société de Gestion, et sert à assurer le portefeuille de garanties financières contre des évolutions négatives de sa valeur.

Les contraintes actuelles définies par le département Risques, et révisables en cas d'évolution conjoncturelles et/ou de nouvelles propositions du département Risques, ont les caractéristiques suivantes :

- Le portefeuille de garanties financières doit respecter l'ensemble des règles de diversification prévues à l'article 62 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 ainsi que les orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03. Des limites par titre et par émetteur sont en place.
- Par classe d'actifs des instruments de taux, un rating minimal auquel chaque titre doit répondre est défini, selon le niveau de risque que la classe d'actifs révèle. Le rating est une notation établie par des agences spécialisées dans la matière. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (jusqu'à D), plus ce risque est élevé.
- Par classe d'actifs, le maximum de titres de cette classe accepté comme garantie financière est défini. Ce maximum sera plus bas pour des classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa
- La valeur de l'ensemble des garanties financières est définie sur base journalière – en déterminant la valeur, une décote est appliquée selon la classe d'actifs. Le niveau de décote sera plus élevé pour les classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa. Des haircuts appropriés sont en place, en fonction de la qualité de crédit de l'émetteur et de l'échéance des titres reçus.
- Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire ;
- Les garanties financières reçues en espèces, qui sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire, doivent uniquement être :
 - placées en dépôt auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes ;
 - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

- utilisées aux fins de transactions de prise en pension, à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Opérations de financement sur titres: le Fonds ne s'engagera pas dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

Caractéristiques des obligations et des titres de créances : les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs : Etats, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, La durée est généralement en ligne avec le marché ; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux « non investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

2.6. Politique suivie pendant l'exercice

Au cours de la première partie de l'année, les marchés d'actions mondiaux ont grimpé en flèche en raison des solides bénéfices des entreprises américaines et de l'enthousiasme continu suscité par les actions liées à l'IA. En mars, de nombreux indices ont atteint de nouveaux sommets, mais les tensions géopolitiques et les préoccupations persistantes en matière d'inflation ont provoqué des mouvements imprévisibles en avril et en mai. En fin de compte, les actions mondiales ont enregistré de solides gains, notamment aux États-Unis, bien que les actions européennes aient sous-performé en raison d'incertitudes politiques. L'anticipation d'une politique monétaire complaisante de la part de la Réserve fédérale a également renforcé la confiance, en dépit de la volatilité initiale causée par des prévisions de baisse agressive des taux. Jusqu'à présent, le taux cible des fonds fédéraux s'est maintenu dans sa fourchette. En Europe, conformément aux attentes, la BCE a annoncé la première baisse des taux en juin. Des interrogations subsistent quant à la fréquence de nouvelles baisses.

Nous avons commencé l'année avec une approche prudente du risque global : nous avons diminué notre exposition aux actions en prenant des bénéfices sur des positions modestes sur les marchés émergents et aux États-Unis en janvier et nous nous sommes progressivement orienté vers une surpondération des actions tout au long de la période considérée. Notre conviction sur les actions japonaises a été renforcée en raison du soutien structurel et nous avons procédé à une opération tactique sur les actions chinoises, en exploitant une politique de soutien. Lorsque la pentification du Bunds allemand est survenue, nous avons cherché à saisir des valorisations attrayantes et à tirer parti des attentes concernant la première baisse de la BCE au début de l'été. Plus tard dans la période, nous avons pris des bénéfices de notre position en actions chinoises et avons ramené notre exposition en actions japonaises à un niveau neutre. Nous avons par ailleurs maintenu notre surpondération aux actions en ouvrant une position en actions technologiques américaines et dans les marchés émergents. Au sein des actions européennes, notre position de valeur relative a été créée sur les petites capitalisations par rapport aux grandes capitalisations, dans un contexte d'éventuel rattrapage de la haute performance, de valorisations attrayantes et de BPA.

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduit ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

2.7. Politique future

À l'avenir, les marchés s'attendent à un ralentissement économique progressif, à une baisse lente de l'inflation jusqu'à ce que l'objectif soit atteint et à un assouplissement monétaire prudent dans les économies développées. Les inquiétudes des investisseurs en matière de récession et de « surchauffe de l'économie » se dissipent, même si les surprises inflationnistes demeurent une source d'inquiétude. Les perspectives de résultats des entreprises s'améliorent, en particulier sur les marchés émergents. Les banques centrales indiquent un assouplissement progressif continu entre 2024 et 2025.

2.8. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRI), calculé conformément aux dispositions du règlement 2021/2268, est, pour chaque compartiment, repris dans le document d'informations clés.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus basse ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés.

2.9. Indice(s) et benchmark(s)

Ce compartiment utilise les indices de référence : MSCI Europe Small Caps (USD) NR, MSCI World ex-EMU (USD) NR, MSCI EMU (EUR) NR, Bloomberg Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI et Bloomberg Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI

Les indices MSCI Developed Markets Small Cap offrent une représentation exhaustive de ce segment de taille en ciblant les sociétés qui font partie de l'indice Investable Market mais pas de l'indice Standard sur un marché développé particulier. Les indices incluent des indices de style Value and Growth et des indices sectoriels basés sur le Global Industry Classification Standard (GICS ®).

L'indice MSCI World est un indice d'actions pondéré en fonction du flottant. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1969. L'indice inclut les marchés développés et n'inclut pas les marchés émergents.

L'indice MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) est une action pondérée par le flottant index. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1998.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice corporate est un indice de référence qui mesure la composante corporate de l'indice Euro Aggregate. Il comprend des titres de qualité « investment grade », libellés en euros, à taux fixe.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice Treasury est un indice de référence qui mesure la composante Treasury de l'indice Euro Aggregate. L'indice est composé d'obligations publiques à taux fixe et de qualité investment grade des pays émergents de la zone euro. Cet indice contient actuellement des émissions libellées en euros de 17 pays.

Informations additionnelles : <https://www.msci.com/> / <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices/#/>

3. BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	868.575.878,54	775.033.585,19
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	849.631.852,32	761.982.150,43
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	236.428.209,93	228.013.455,44
B. Instruments du marché monétaire	9.576.037,53	4.137.914,46
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	603.627.604,86	528.294.437,01
E. OPC à nombre variable de parts		1.536.343,52
IV. Créances et dettes à un an au plus	2.975.624,78	-1.574.742,22
A. Créances		
a. Montants à recevoir	16.844.561,43	8.658.020,23
b. Avoirs fiscaux	2.144.307,35	1.482.406,30
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-16.013.244,00	-11.714.990,46
c. Emprunts (-)		-178,29
V. Dépôts et liquidités	15.470.692,49	14.270.535,39
A. Avoirs bancaires à vue	15.470.692,49	14.270.535,39
VI. Comptes de régularisation	497.708,95	355.641,59
B. Produits acquis	1.725.989,57	1.438.875,71
C. Charges à imputer (-)	-1.228.280,62	-1.083.234,12
TOTAL CAPITAUX PROPRES	868.575.878,54	775.033.585,19
A. Capital	835.615.304,17	731.694.480,55
B. Participations au résultat	279.124,69	914.387,10
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	32.681.449,68	42.424.717,54

4. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	24.313.702,41	36.185.805,18
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-5.887.445,85	2.991.893,66
B. Instruments du marché monétaire	111.274,60	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	28.630.989,87	34.647.475,65
D. Autres valeurs mobilières	4.328,64	-49.559,94
E. OPC à nombre variable de parts	4.174,25	374.376,70
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1.450.380,90	-1.778.380,89
II. Produits et charges des placements	13.729.575,29	11.196.027,43
A. Dividendes	12.069.101,95	10.450.176,85
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.557.900,96	1.519.202,42
b. Dépôts et liquidités	237.920,99	280.409,07
C. Intérêts d'emprunts (-)	-580,75	-63,73
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-1.135.936,80	-1.055.149,54
F. Autres produits provenant des placements	1.168,94	1.452,36
III. Autres produits	16.952,68	330,15
B. Autres	16.952,68	330,15
IV. Coûts d'exploitation	-5.378.780,70	-4.957.445,22
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-41.948,16	-109.197,02
B. Charges financières (-)	-3.135,01	-27.605,70
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-93.244,45	-82.975,14
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-4.239.257,24	-3.772.321,61
b. Gestion administrative et comptable	-330.662,07	-294.241,12
J. Taxes	-458.329,06	-482.233,32
K. Autres charges (-)	-212.204,71	-188.871,31
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	8.367.747,27	6.238.912,36
Sous-total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	32.681.449,68	42.424.717,54
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	32.681.449,68	42.424.717,54

5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

5.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

5.2. Taux de change

	30.06.24		30.06.23	
1 EUR	0,9630	CHF	0,9760	CHF
	7,4574	DKK	7,4460	DKK
	0,8478	GBP	0,8582	GBP
	8,3676	HKD	8,5497	HKD
	172,4017	JPY	157,6877	JPY
	11,4115	NOK	11,6885	NOK
	11,3500	SEK	11,7842	SEK
	1,4525	SGD	1,4765	SGD
	34,7692	TWD	33,9786	TWD
	1,0718	USD	1,0910	USD

6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.1. Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>						
AIR LIQUIDE SA	95.421	EUR	161,26	15.387.590,46	1,82%	1,78%
BENETEAU	38.570	EUR	9,77	376.828,90	0,04%	0,04%
CREDIT AGRICOLE SA	400.551	EUR	12,74	5.103.019,74	0,61%	0,60%
DANONE	22.349	EUR	57,08	1.275.680,92	0,15%	0,15%
ELIS SA -W/I	177.010	EUR	20,22	3.579.142,20	0,42%	0,41%
ESKER SA	8.715	EUR	175,70	1.531.225,50	0,18%	0,18%
ESSILOR INTERNATIONAL	49.302	EUR	201,20	9.919.562,40	1,18%	1,15%
EXCLUSIVE NETWORKS SA	46.070	EUR	18,86	868.880,20	0,10%	0,10%
GECINA SA	23.050	EUR	85,95	1.981.147,50	0,23%	0,23%
ID LOGISTICS GROUP	6.609	EUR	351,50	2.323.063,50	0,27%	0,27%
INTERPARFUMS SA	69.830	EUR	38,20	2.667.506,00	0,31%	0,31%
IPSOS	54.386	EUR	58,90	3.203.335,40	0,38%	0,37%
LECTRA	69.644	EUR	27,55	1.918.692,20	0,23%	0,22%
LISI	46.660	EUR	23,20	1.082.512,00	0,13%	0,12%
LOREAL	24.878	EUR	410,05	10.201.223,90	1,21%	1,18%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	22.650	EUR	713,60	16.163.040,00	1,91%	1,87%
MICHELIN (CGDE)	237.934	EUR	36,11	8.591.796,74	1,02%	1,00%
PERNOD-RICARD SA	25.568	EUR	126,70	3.239.465,60	0,38%	0,37%
PPR	12.133	EUR	338,50	4.107.020,50	0,48%	0,47%
S.O.I.T.E.C.	7.600	EUR	104,20	791.920,00	0,09%	0,09%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	78.427	EUR	224,30	17.591.176,10	2,08%	2,04%
SOCIETE BIC SA	19.159	EUR	55,00	1.053.745,00	0,12%	0,12%
SOPRA STERIA GROUP	17.334	EUR	181,10	3.139.187,40	0,37%	0,36%
SPIE SA - W/I	117.690	EUR	33,78	3.975.568,20	0,47%	0,46%
VERALLIA	63.742	EUR	33,88	2.159.578,96	0,25%	0,25%
VIRBAC SA	8.532	EUR	326,50	2.785.698,00	0,33%	0,32%
WORLDCONLINE SA - W/I	298.011	EUR	10,12	3.015.871,32	0,35%	0,35%
France				128.033.478,64	15,11%	14,81%
ADOBE SYSTEMS INC	3.621	USD	555,54	1.876.939,90	0,22%	0,22%
ALPHABET INC-CL A	27.832	USD	182,15	4.730.206,48	0,57%	0,55%
AMAZON.COM INC	25.597	USD	193,25	4.615.460,93	0,55%	0,54%
AMERICAN EXPRESS CO	7.660	USD	231,55	1.654.931,65	0,19%	0,19%
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	19.946	USD	74,24	1.381.657,14	0,16%	0,16%
AMERICAN TOWER CORP	8.501	USD	194,38	1.541.800,21	0,18%	0,18%
APPLE INC	31.514	USD	210,62	6.193.122,16	0,74%	0,72%
APPLIED MATERIALS INC	5.906	USD	235,99	1.300.449,68	0,15%	0,15%
BANK OF AMERICA CORP	47.768	USD	39,77	1.772.552,70	0,21%	0,20%
BLACKROCK INC	2.073	USD	787,32	1.522.849,88	0,18%	0,18%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	25.690	USD	77,01	1.845.940,66	0,22%	0,21%
COSTCO WHOLESALE CORP	2.768	USD	849,99	2.195.262,25	0,26%	0,25%
CUMMINS INC	5.419	USD	276,93	1.400.218,03	0,16%	0,16%
ECOLAB INC	6.582	USD	238,00	1.461.643,11	0,17%	0,17%
EDISON INTERNATIONAL	23.340	USD	71,81	1.563.839,89	0,18%	0,18%
ELF BEAUTY INC	3.019	USD	210,72	593.574,70	0,07%	0,07%
ELI LILLY & CO	3.389	USD	905,38	2.862.918,42	0,34%	0,33%
FACEBOOK INC-A	5.799	USD	504,22	2.728.221,86	0,32%	0,31%
FIRST SOLAR INC	3.992	USD	225,46	839.781,96	0,10%	0,10%
GE VERNOVA INC	7.703	USD	171,51	1.232.695,62	0,15%	0,14%
GENERAL ELECTRIC CO	10.354	USD	158,97	1.535.782,95	0,18%	0,18%
GENERAL MOTORS CO	32.532	USD	46,46	1.410.251,20	0,17%	0,16%
INTUIT INC	2.705	USD	657,21	1.658.738,56	0,20%	0,19%
INTUITIVE SURGICAL INC	4.303	USD	444,85	1.786.041,10	0,21%	0,21%
ITT INC	11.128	USD	129,18	1.341.278,32	0,16%	0,15%
LENNOX INTERNATIONAL INC	3.335	USD	534,98	1.664.715,00	0,20%	0,19%
MICRON TECHNOLOGY INC	10.037	USD	131,53	1.231.785,97	0,14%	0,14%
MICROSOFT CORP	16.280	USD	446,95	6.789.219,50	0,81%	0,79%
NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	4.400	USD	137,67	565.195,24	0,07%	0,07%
NVIDIA CORP	54.373	USD	123,54	6.267.544,13	0,75%	0,73%
PALO ALTO NETWORKS INC	4.863	USD	339,01	1.538.237,12	0,18%	0,18%
REGENERON PHARMACEUTICALS	1.863	USD	1.051,03	1.826.982,87	0,22%	0,21%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SALESFORCE.COM INC	6.200	USD	257,10	1.487.305,81	0,18%	0,17%
SPRINGWORKS THERAPEUTICS INC	11.684	USD	37,67	410.670,66	0,05%	0,05%
TJX COMPANIES INC	17.110	USD	110,10	1.757.696,29	0,21%	0,20%
TOPBUILD CORP	3.250	USD	385,27	1.168.301,84	0,14%	0,13%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	4.188	USD	468,72	1.831.583,26	0,22%	0,21%
VISA INC-CLASS A SHARES	8.269	USD	262,47	2.025.065,95	0,24%	0,23%
WALT DISNEY CO/THE	15.982	USD	99,29	1.480.618,41	0,17%	0,17%
WASTE CONNECTIONS INC	9.356	USD	175,36	1.530.831,03	0,18%	0,18%
XYLEM INC	13.433	USD	135,63	1.699.946,62	0,20%	0,20%
Etats-Unis				84.321.859,06	10,00%	9,75%
AIXTRON SE	113.890	EUR	18,34	2.088.173,15	0,25%	0,24%
AMADEUS FIRE AG	13.963	EUR	106,20	1.482.870,60	0,17%	0,17%
BASLER AG	11.748	EUR	10,62	124.763,76	0,01%	0,01%
CANCOM SE	57.953	EUR	32,26	1.869.563,78	0,22%	0,22%
DE VOLKSBANK NV	33.525	EUR	259,50	8.699.737,50	1,03%	1,01%
DERMAPHARM HOLDING SE	5.850	EUR	36,00	210.600,00	0,02%	0,02%
DEUTSCHE BOERSE AG	35.962	EUR	191,10	6.872.338,20	0,82%	0,80%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	476.465	EUR	23,48	11.187.398,20	1,33%	1,30%
EVOTEC SE	64.726	EUR	8,98	580.915,85	0,07%	0,07%
FREENET AG	153.353	EUR	24,80	3.803.154,40	0,45%	0,44%
GERRESHEIMER AG	34.027	EUR	100,30	3.412.908,10	0,40%	0,39%
HAMBORNER REIT AG	236.271	EUR	6,52	1.540.486,92	0,18%	0,18%
HUGO BOSS AG	14.033	EUR	41,77	586.158,41	0,07%	0,07%
JENOPTIK AG	71.063	EUR	27,02	1.920.122,26	0,23%	0,22%
JUNGHEINRICH - PRFD	37.212	EUR	30,76	1.144.641,12	0,13%	0,13%
NEXUS AG	14.296	EUR	54,60	780.561,60	0,09%	0,09%
SIEMENS AG-REG	100.137	EUR	173,72	17.395.799,64	2,06%	2,01%
STRATEC BIOMEDICAL AG	12.220	EUR	45,60	557.232,00	0,07%	0,06%
STROEER SE + CO KGAA	28.483	EUR	59,85	1.704.707,55	0,20%	0,20%
SYMRISE AG	45.231	EUR	114,30	5.169.903,30	0,62%	0,61%
TAG IMMOBILIEN AG	312.942	EUR	13,67	4.277.917,14	0,51%	0,50%
TEAMVIEWER AG	50.931	EUR	10,48	533.502,23	0,06%	0,06%
Allemagne				75.943.455,71	8,99%	8,80%
ACKERMANS & VAN HAAREN	3.770	EUR	161,50	608.855,00	0,07%	0,07%
AEDIFICA	24.975	EUR	56,65	1.414.833,75	0,17%	0,16%
AGEAS	56.586	EUR	42,68	2.415.090,48	0,28%	0,28%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	189.257	EUR	54,12	10.242.588,84	1,22%	1,19%
ASCENCIO	3.260	EUR	45,10	147.026,00	0,02%	0,02%
AZELIS GROUP NV	140.966	EUR	16,76	2.362.590,16	0,28%	0,27%
BALTA GROUP NV	84.314	EUR	0,86	72.088,47	0,01%	0,01%
BARCO N.V.	130.351	EUR	10,36	1.350.436,36	0,16%	0,16%
BEKAERT NV	7.931	EUR	39,08	309.943,48	0,04%	0,04%
BIOCARTIS NV-W/I	40.831	EUR	0,00	0,04	0,00%	0,00%
CELYAD	7.320	EUR	0,28	2.049,60	0,00%	0,00%
COFINIMMO	3.841	EUR	56,35	216.440,35	0,03%	0,02%
DECEUNINCK NV	89.461	EUR	2,40	215.153,71	0,03%	0,02%
DIETEREN SA/NV	21.035	EUR	198,10	4.167.033,50	0,50%	0,49%
DREDGING ENVIRONMENTAL & MAR	6.353	EUR	162,20	1.030.456,60	0,12%	0,12%
ELIA SYSTEM OPERATOR SA/NV	17.820	EUR	87,45	1.558.359,00	0,18%	0,18%
FAGRON NV	166.771	EUR	18,22	3.038.567,62	0,36%	0,35%
GREENYARD FOODS	867	EUR	5,90	5.115,30	0,00%	0,00%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	14.501	EUR	66,65	966.491,65	0,11%	0,11%
INCLUSIO SA	12.949	EUR	13,90	179.991,10	0,02%	0,02%
ION BEAM APPLICATIONS	56.856	EUR	11,98	681.134,88	0,08%	0,08%
KBC GROEP NV	87.871	EUR	65,90	5.790.698,90	0,69%	0,68%
KINEPOLIS	75.400	EUR	34,05	2.567.370,00	0,30%	0,30%
LOTUS BAKERIES	557	EUR	9.630,00	5.363.910,00	0,64%	0,63%
MELEXIS NV	30.990	EUR	80,40	2.491.596,00	0,29%	0,29%
MITHRA PHARMACEUTICALS-W/I	38.512	EUR	0,22	8.318,59	0,00%	0,00%
MONTEA	9.732	EUR	79,10	769.801,20	0,09%	0,09%
NYXOAH SA	127.281	EUR	6,50	827.326,50	0,10%	0,10%
ONTEX GROUP NV - W/I	42.864	EUR	8,11	347.627,04	0,04%	0,04%
RECTICEL	82.845	EUR	12,42	1.028.934,90	0,12%	0,12%
RETAIL ESTATES	15.048	EUR	62,00	932.976,00	0,11%	0,11%
SOFINA	1.093	EUR	213,20	233.027,60	0,03%	0,03%
SOLVAY SA	170.037	EUR	32,87	5.589.116,19	0,67%	0,65%
SYENSQO SA	38.071	EUR	83,57	3.181.593,47	0,37%	0,37%
TESSENDERLO GROUP	21.350	EUR	23,65	504.927,50	0,06%	0,06%
UCB SA	51.001	EUR	138,70	7.073.838,70	0,84%	0,82%
UMICORE	26.332	EUR	14,03	369.437,96	0,04%	0,04%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	123.387	EUR	25,30	3.121.691,10	0,37%	0,36%
WERELDHAVE BELGIUM	875	EUR	45,30	39.637,50	0,00%	0,00%
XIOR STUDENT HOUSING NV	56.062	EUR	29,95	1.679.056,90	0,20%	0,19%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
Belgique				72.905.131,94	8,64%	8,47%
AALBERTS INDUSTRIES NV	55.859	EUR	37,92	2.118.173,28	0,25%	0,24%
AMG ADVANCED METALLURGICAL	21.412	EUR	15,42	330.173,04	0,04%	0,04%
ARCADIS NV	41.052	EUR	59,15	2.428.225,80	0,29%	0,28%
ARGENX SE	14.296	EUR	408,60	5.841.345,60	0,70%	0,68%
ASML HOLDING NV	33.032	EUR	964,20	31.849.454,44	3,76%	3,68%
ASR NEDERLAND NV	75.069	EUR	44,51	3.341.321,19	0,39%	0,38%
ING GROEP NV	43.377	EUR	15,96	692.383,67	0,08%	0,08%
JUST EAT TAKEAWAY	138.466	EUR	11,24	1.555.665,51	0,18%	0,18%
ONWARD MEDICAL	45.433	EUR	4,98	226.256,34	0,03%	0,03%
PROSUS NV	259.367	EUR	33,26	8.626.546,42	1,03%	1,00%
REDCARE PHARMACY NV	17.903	EUR	114,00	2.040.942,00	0,24%	0,23%
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	222.868	EUR	27,78	6.191.273,04	0,74%	0,72%
Pays-Bas				65.241.760,33	7,73%	7,54%
AZIMUT HOLDING SPA	146.074	EUR	22,02	3.216.549,48	0,38%	0,37%
BANCA GENERALI SPA	103.631	EUR	37,46	3.882.017,26	0,46%	0,45%
BREMBO N.V.	163.604	EUR	10,25	1.677.595,42	0,20%	0,19%
BRUNELLO CUCINELLI SPA	9.687	EUR	93,50	905.734,50	0,11%	0,10%
DELONGHI SPA	75.117	EUR	29,20	2.193.416,40	0,26%	0,25%
EL.EN. SPA	75.962	EUR	9,44	717.081,28	0,08%	0,08%
INTERPUMP GROUP SPA	50.372	EUR	41,48	2.089.430,56	0,25%	0,24%
INTESA SANPAOLO	3.213.740	EUR	3,47	11.154.891,54	1,32%	1,29%
IVECO GROUP NV	286.616	EUR	10,47	3.000.869,52	0,35%	0,35%
MEDIOBANCA SPA	180.401	EUR	13,69	2.469.689,69	0,29%	0,28%
PIAGGIO & C. S.P.A.	640.523	EUR	2,78	1.778.091,85	0,21%	0,20%
SESA SPA	9.784	EUR	115,30	1.128.095,20	0,13%	0,13%
TECHNOGYM SPA	401.687	EUR	9,62	3.864.228,94	0,45%	0,44%
WIIT SPA	36.511	EUR	23,00	839.753,00	0,10%	0,10%
Italie				38.917.444,64	4,59%	4,47%
ACERINOX SA	102.133	EUR	9,69	989.668,77	0,12%	0,11%
AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	86.638	EUR	62,14	5.383.685,32	0,64%	0,63%
BANCO SANTANDER SA	2.102.958	EUR	4,33	9.106.859,62	1,08%	1,06%
BANKINTER SA	299.214	EUR	7,63	2.281.805,96	0,27%	0,26%
CIE AUTOMOTIVE SA	68.996	EUR	25,95	1.790.446,20	0,21%	0,21%
GRIFOLS SA	530.752	EUR	7,86	4.171.710,72	0,50%	0,49%
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	558.103	EUR	5,43	3.030.499,29	0,36%	0,35%
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	30.050	EUR	87,55	2.630.877,50	0,31%	0,30%
VISCOFAN SA	48.767	EUR	61,50	2.999.170,50	0,35%	0,35%
Espagne				32.384.723,88	3,84%	3,76%
CARGOTEC OYJ-B SHARE	54.270	EUR	74,95	4.067.536,50	0,48%	0,47%
HARVIA OYJ	34.403	EUR	36,80	1.266.030,40	0,15%	0,15%
HUHTAMAKI OYJ	86.218	EUR	37,46	3.229.726,28	0,38%	0,37%
KONECRANES OYJ	60.781	EUR	52,95	3.218.353,95	0,38%	0,37%
NESTE OIL OYJ	248.882	EUR	16,62	4.137.663,25	0,50%	0,48%
NORDEA BANK ABP	472.171	EUR	11,12	5.248.180,67	0,63%	0,61%
QT GROUP OYJ	4.438	EUR	77,55	344.166,90	0,04%	0,04%
SAMPO OYJ-A SHS	114.494	EUR	40,10	4.591.209,40	0,55%	0,54%
TERVEYSTALO OYJ	84.636	EUR	8,60	727.869,60	0,09%	0,08%
TIETOEVRY OYJ	43.764	EUR	18,04	789.502,56	0,09%	0,09%
Finlande				27.620.239,51	3,29%	3,20%
COCA-COLA HBC AG-DI	34.564	GBP	26,98	1.099.884,08	0,13%	0,13%
DSM-FIRMENICH AG	62.473	EUR	105,60	6.597.148,80	0,79%	0,77%
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	1.493	CHF	933,00	1.446.414,00	0,17%	0,17%
STMICROELECTRONICS NV	190.119	EUR	36,88	7.010.638,13	0,84%	0,82%
Suisse				16.154.085,01	1,93%	1,89%
ANTOFAGASTA PLC	52.102	GBP	21,10	1.296.635,25	0,15%	0,15%
ASTRAZENECA PLC	13.439	GBP	123,56	1.958.510,16	0,23%	0,23%
BRITVIC PLC	46.183	GBP	11,81	643.299,20	0,08%	0,07%
GREGGS PLC	73.601	GBP	27,72	2.406.345,13	0,28%	0,28%
JD SPORTS FASHION PLC	330.166	GBP	1,20	465.351,62	0,05%	0,05%
NATWEST GROUP PLC	396.665	GBP	3,12	1.458.750,33	0,17%	0,17%
PAGEGROUP PLC	218.108	GBP	4,25	1.094.334,41	0,13%	0,13%
PETS AT HOME GROUP PLC	508.285	GBP	2,95	1.770.919,25	0,21%	0,20%
WH SMITH PLC	152.833	GBP	11,32	2.040.537,31	0,24%	0,23%
YOUGOV PLC	54.654	GBP	4,06	261.715,21	0,03%	0,03%
Royaume-Uni				13.396.397,87	1,57%	1,54%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
ANDRITZ AG	45.976	EUR	57,85	2.659.711,60	0,31%	0,31%
BAWAG GROUP AG	79.958	EUR	59,10	4.725.517,80	0,57%	0,55%
WIENERBERGER AG	113.213	EUR	30,96	3.505.074,48	0,41%	0,40%
Autriche				10.890.303,88	1,29%	1,26%
APERAM	4.109	EUR	24,14	99.191,26	0,01%	0,01%
BEFESA SA	42.358	EUR	31,06	1.315.639,48	0,15%	0,15%
EUROFINS SCIENTIFIC	87.182	EUR	46,55	4.058.322,10	0,48%	0,47%
RTL GROUP	7.430	EUR	28,40	211.012,00	0,02%	0,02%
SES	275.198	EUR	4,76	1.308.841,69	0,15%	0,15%
SWORD GROUP	30.305	EUR	31,65	959.153,25	0,11%	0,11%
Luxembourg				7.952.159,78	0,92%	0,91%
EXPERIAN PLC	31.707	GBP	36,86	1.378.451,40	0,16%	0,16%
GLANBIA PLC	218.853	EUR	18,20	3.983.124,60	0,47%	0,46%
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	243.079	EUR	5,50	1.336.934,50	0,16%	0,15%
Irlande				6.698.510,50	0,79%	0,77%
HITACHI LTD	92.700	JPY	3.718,00	1.999.160,10	0,24%	0,23%
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO	159.800	JPY	1.749,00	1.621.156,87	0,19%	0,19%
SONY CORP	21.200	JPY	13.750,00	1.690.818,59	0,20%	0,19%
TOYOTA MOTOR CORP	74.800	JPY	3.284,00	1.424.830,50	0,17%	0,16%
Japon				6.735.966,06	0,80%	0,77%
JERONIMO MARTINS	193.670	EUR	18,25	3.534.477,50	0,42%	0,41%
Portugal				3.534.477,50	0,42%	0,41%
INPOST SA	175.441	EUR	16,46	2.887.758,86	0,34%	0,33%
Pologne				2.887.758,86	0,34%	0,33%
DFDS A/S	34.975	DKK	196,90	923.449,37	0,11%	0,11%
NKT A/S	21.909	DKK	609,50	1.790.630,24	0,21%	0,21%
Danemark				2.714.079,61	0,32%	0,32%
LOOMIS AB	114.999	SEK	276,00	2.796.451,45	0,33%	0,32%
Suède				2.796.451,45	0,33%	0,32%
DBS GROUP HOLDINGS LTD	67.160	SGD	35,99	1.664.088,40	0,20%	0,19%
Singapour				1.664.088,40	0,20%	0,19%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	33.711	EUR	36,05	1.215.281,55	0,14%	0,14%
Ile de Guernesey				1.215.281,55	0,14%	0,14%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	43.000	TWD	968,00	1.197.153,22	0,14%	0,14%
Taiwan				1.197.153,22	0,14%	0,14%
TENCENT HOLDINGS LTD	9.500	HKD	372,40	422.797,46	0,05%	0,05%
Chine				422.797,46	0,05%	0,05%
ACTIONS				603.627.604,86	71,43%	69,84%
ABN AMRO BANK NV 0.875% 18-22/04/2025	100.000	EUR	97,72	97.719,28	0,01%	0,01%
BANCO BILBAO VIZ 0.75% 20-04/06/2025	300.000	EUR	97,37	292.113,20	0,03%	0,03%
BANCO BILBAO VIZ 1.375% 18-14/05/2025	200.000	EUR	97,96	195.923,94	0,02%	0,02%
SUMITOMO MITSUI 0.934% 17-11/10/2024	100.000	EUR	99,20	99.197,25	0,01%	0,01%
Emis par un établissement de crédit				684.953,67	0,07%	0,07%
FRENCH BTF 0% 24-14/11/2024	2.479.008	EUR	98,66	2.445.690,13	0,29%	0,28%
FRENCH BTF 0% 24-21/05/2025	6.140.663	EUR	96,98	5.955.214,98	0,71%	0,70%
Emis par un état ou une institution nationale				8.400.905,11	1,00%	0,98%
ENEL FIN INTL NV 1% 17-16/09/2024	100.000	EUR	99,27	99.268,31	0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 1.5% 19-21/07/2025	400.000	EUR	97,73	390.910,44	0,05%	0,05%
Emis par une entreprise privée				490.178,75	0,06%	0,06%
EUR				9.576.037,53	1,13%	1,11%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				9.576.037,53	1,13%	1,11%
AAREAL BANK AG 5.875% 24-29/05/2026	100.000	EUR	101,02	101.020,76	0,01%	0,01%
ABN AMRO BANK NV 0.5% 21-23/09/2029	100.000	EUR	84,78	84.784,82	0,01%	0,01%
ABN AMRO BANK NV 2.375% 22-01/06/2027	100.000	EUR	96,90	96.896,15	0,01%	0,01%
ABN AMRO BANK NV 24-22/09/2172 FRN	200.000	EUR	101,09	202.189,87	0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 3% 22-01/06/2032	100.000	EUR	94,73	94.727,99	0,01%	0,01%
ABN AMRO BANK NV 4.25% 22-21/02/2030	100.000	EUR	102,33	102.329,74	0,01%	0,01%
ABN AMRO BANK NV 5.5% 23-21/09/2033	100.000	EUR	103,77	103.774,69	0,01%	0,01%
AGENCE FRANCAISE 0% 20-28/10/2027	700.000	EUR	89,49	626.424,16	0,07%	0,07%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
AIB GROUP PLC 21-17/11/2027 FRN	630.000	EUR	92,33	581.651,43	0,07%	0,07%
AIB GROUP PLC 22-04/04/2028 FRN	450.000	EUR	95,78	431.001,33	0,05%	0,05%
AIB GROUP PLC 22-04/07/2026 FRN	100.000	EUR	99,71	99.709,83	0,01%	0,01%
AIB GROUP PLC 22-16/02/2029 FRN	240.000	EUR	106,28	255.068,84	0,03%	0,03%
AIB GROUP PLC 23-23/10/2031 FRN	100.000	EUR	106,78	106.776,83	0,01%	0,01%
AIB GROUP PLC 24-20/05/2035 FRN	190.000	EUR	99,16	188.399,40	0,02%	0,02%
AIB GROUP PLC 24-30/10/2172 FRN	200.000	EUR	99,92	199.834,71	0,02%	0,02%
ALPHA BANK 24-12/05/2030 FRN	100.000	EUR	100,11	100.114,09	0,01%	0,01%
ALPHA SRV HLD 24-13/09/2034 FRN	100.000	EUR	99,98	99.977,53	0,01%	0,01%
BANCO BILBAO VIZ 1% 19-21/06/2026	500.000	EUR	95,08	475.419,98	0,06%	0,05%
BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	99,34	198.670,29	0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 23-15/09/2033 FRN	100.000	EUR	104,22	104.218,75	0,01%	0,01%
BANCO BILBAO VIZ 24-13/09/2172 FRN	200.000	EUR	98,64	197.274,68	0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 3.5% 24-26/03/2031	200.000	EUR	99,01	198.021,04	0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 4.375% 22-14/10/2029	100.000	EUR	103,96	103.962,85	0,01%	0,01%
BANCO BPM SPA 0.75% 22-15/03/2027	220.000	EUR	92,75	204.049,38	0,02%	0,02%
BANCO BPM SPA 4.875% 23-18/01/2027	340.000	EUR	102,37	348.067,98	0,04%	0,04%
BANCO SABADELL 21-16/06/2028 FRN	100.000	EUR	91,90	91.899,38	0,01%	0,01%
BANCO SABADELL 22-10/11/2028 FRN	100.000	EUR	104,22	104.218,97	0,01%	0,01%
BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	100.000	EUR	99,07	99.066,90	0,01%	0,01%
BANCO SABADELL 24-13/09/2030 FRN	100.000	EUR	100,87	100.872,64	0,01%	0,01%
BANCO SABADELL 24-27/06/2034 FRN	100.000	EUR	100,47	100.471,65	0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 0.3% 19-04/10/2026	1.200.000	EUR	93,10	1.117.183,01	0,13%	0,13%
BANCO SANTANDER 1.125% 20-23/06/2027	100.000	EUR	93,32	93.316,71	0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 21-24/06/2029 FRN	100.000	EUR	88,57	88.572,67	0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 24-09/01/2030 FRN	100.000	EUR	99,17	99.165,28	0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 24-20/08/2172 FRN	200.000	EUR	100,22	200.443,97	0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 3.875% 24-22/04/2029	100.000	EUR	100,04	100.041,74	0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 4.125% 24-22/04/2034	100.000	EUR	100,09	100.093,01	0,01%	0,01%
BANK NOVA SCOTIA 3.5% 24-17/04/2029	100.000	EUR	99,27	99.271,39	0,01%	0,01%
BANK OF AMER CRP 4.134% 23-12/06/2028	100.000	EUR	101,95	101.949,78	0,01%	0,01%
BANK OF IRELAND 21-10/05/2027 FRN	450.000	EUR	94,00	422.991,85	0,05%	0,05%
BANK OF IRELAND 23-04/07/2031 FRN	200.000	EUR	105,74	211.475,79	0,02%	0,02%
BANKINTER SA 0.625% 20-06/10/2027	100.000	EUR	90,67	90.672,72	0,01%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 0.1% 20-08/10/2027	100.000	EUR	89,38	89.375,19	0,01%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 4% 22-21/11/2029	100.000	EUR	101,42	101.416,51	0,01%	0,01%
BARCLAYS PLC 21-22/03/2031 FRN	100.000	EUR	94,22	94.216,80	0,01%	0,01%
BARCLAYS PLC 24-31/05/2036 FRN	100.000	EUR	100,28	100.276,28	0,01%	0,01%
BAYERISCHE LND BK 3.75% 24-14/02/2031	100.000	EUR	99,40	99.400,43	0,01%	0,01%
BELFIUS BANK SA 3.625% 24-11/06/2030	500.000	EUR	99,88	499.380,24	0,06%	0,06%
BELFIUS BANK SA 3.875% 23-12/06/2028	200.000	EUR	101,33	202.662,18	0,02%	0,02%
BNG BANK NV 0% 21-20/01/2031	1.060.000	EUR	81,90	868.114,89	0,10%	0,10%
BNG BANK NV 2.75% 24-11/01/2034	300.000	EUR	96,97	290.897,06	0,03%	0,03%
BNG BANK NV 3% 23-11/01/2033	408.000	EUR	99,19	404.701,22	0,05%	0,05%
BNP PARIBAS 20-14/10/2027 FRN	1.100.000	EUR	92,45	1.016.990,80	0,12%	0,12%
BNP PARIBAS 23-13/04/2031 FRN	300.000	EUR	101,77	305.320,76	0,04%	0,04%
BPCE 23-01/06/2033 FRN	200.000	EUR	104,69	209.386,25	0,02%	0,02%
BPCE 24-26/02/2036 FRN	100.000	EUR	100,71	100.712,16	0,01%	0,01%
BPCE SFH 1.75% 22-27/05/2032	300.000	EUR	89,48	268.430,39	0,03%	0,03%
CAISSE DES DEPOT 3% 24-25/05/2029	100.000	EUR	99,22	99.215,36	0,01%	0,01%
CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	600.000	EUR	95,33	572.008,36	0,07%	0,07%
CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	200.000	EUR	94,25	188.493,26	0,02%	0,02%
CAIXABANK 22-14/11/2030 FRN	100.000	EUR	106,91	106.909,49	0,01%	0,01%
CAIXABANK 23-16/05/2027 FRN	300.000	EUR	101,43	304.295,54	0,04%	0,04%
CAIXABANK 24-09/02/2032 FRN	100.000	EUR	100,09	100.088,07	0,01%	0,01%
CAIXABANK 3.75% 22-07/09/2029	100.000	EUR	101,34	101.342,46	0,01%	0,01%
CAIXABANK 4.25% 23-06/09/2030	100.000	EUR	103,30	103.300,14	0,01%	0,01%
CAJA RURAL NAV 0.75% 22-16/02/2029	100.000	EUR	88,69	88.690,85	0,01%	0,01%
CAJA RURAL NAV 3% 23-26/04/2027	200.000	EUR	98,78	197.564,91	0,02%	0,02%
CASSA DEPOSITI E 1% 20-11/02/2030	100.000	EUR	84,97	84.967,15	0,01%	0,01%
CASSA DEPOSITI E 2% 20-20/04/2027	300.000	EUR	95,27	285.810,84	0,03%	0,03%
CASSA DEPOSITI E 3.5% 22-19/09/2027	1.400.000	EUR	98,73	1.382.192,59	0,16%	0,16%
CASSA DEPOSITI E 3.875% 23-13/02/2029	300.000	EUR	99,82	299.467,36	0,04%	0,03%
CITIGROUP INC 24-14/05/2028 FRN	100.000	EUR	100,02	100.015,84	0,01%	0,01%
CITIGROUP INC 24-14/05/2032 FRN	100.000	EUR	98,93	98.933,87	0,01%	0,01%
COM BK AUSTRALIA 24-04/06/2034 FRN	100.000	EUR	100,10	100.099,56	0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 20-24/03/2026 FRN	100.000	EUR	97,67	97.673,89	0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 22-14/09/2027 FRN	100.000	EUR	97,96	97.962,96	0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 23-25/03/2029 FRN	200.000	EUR	103,98	207.967,76	0,02%	0,02%
COOPERATIEVE RAB 23-25/04/2029 FRN	100.000	EUR	102,06	102.061,69	0,01%	0,01%
CRD MUTUEL ARKEA 20-11/06/2029 FRN	100.000	EUR	90,18	90.175,74	0,01%	0,01%
CRD MUTUEL ARKEA 3.875% 23-22/05/2028	100.000	EUR	100,85	100.851,13	0,01%	0,01%
CRED AGRICOLE SA 0.125% 20-09/12/2027	1.200.000	EUR	88,54	1.062.429,05	0,13%	0,12%
CRED AGRICOLE SA 0.375% 19-21/10/2025	100.000	EUR	95,79	95.791,12	0,01%	0,01%
CRED AGRICOLE SA 4.375% 23-27/11/2033	200.000	EUR	103,19	206.383,20	0,02%	0,02%
DEUTSCHE BANK AG 22-05/09/2030 FRN	100.000	EUR	102,95	102.947,49	0,01%	0,01%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
DEUTSCHE BANK AG 22-23/02/2028 FRN	100.000	EUR	94,67	94.674,26	0,01%	0,01%
DEUTSCHE BANK AG 22-24/06/2032 FRN	100.000	EUR	97,41	97.413,03	0,01%	0,01%
DEUTSCHE BANK AG 24-04/04/2030 FRN	100.000	EUR	99,32	99.321,82	0,01%	0,01%
DEUTSCHE BANK AG 24-15/01/2030 FRN	100.000	EUR	99,83	99.830,34	0,01%	0,01%
DEUTSCHE KREDIT 1.625% 22-05/05/2032	310.000	EUR	89,79	278.342,76	0,03%	0,03%
DNB BANK ASA 22-18/01/2028 FRN	100.000	EUR	92,27	92.274,57	0,01%	0,01%
DNB BANK ASA 22-21/09/2027 FRN	280.000	EUR	98,86	276.809,20	0,03%	0,03%
DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	100.000	EUR	103,63	103.633,86	0,01%	0,01%
DNB BANK ASA 23-14/03/2029 FRN	100.000	EUR	101,34	101.337,15	0,01%	0,01%
DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	180.000	EUR	99,77	179.593,25	0,02%	0,02%
DZ HYP AG 3.375% 23-31/01/2028	176.000	EUR	100,63	177.107,35	0,02%	0,02%
ERSTE GROUP 0.125% 21-17/05/2028	100.000	EUR	88,61	88.605,29	0,01%	0,01%
ERSTE GROUP 23-30/05/2030 FRN	100.000	EUR	102,63	102.628,31	0,01%	0,01%
ERSTE GROUP 7% 24-15/10/2172	200.000	EUR	98,07	196.145,96	0,02%	0,02%
EUROBANK 23-28/11/2029 FRN	100.000	EUR	105,21	105.205,10	0,01%	0,01%
EUROBANK 24-30/04/2031 FRN	200.000	EUR	100,10	200.192,18	0,02%	0,02%
EUROBANK ERGASIA 24-25/04/2034 FRN	100.000	EUR	101,84	101.842,60	0,01%	0,01%
HSBC HOLDINGS 24-20/05/2029 FRN	100.000	EUR	99,79	99.793,96	0,01%	0,01%
IBERCAJA 24-30/07/2028 FRN	100.000	EUR	100,86	100.856,95	0,01%	0,01%
ING GROEP NV 21-09/06/2032 FRN	500.000	EUR	90,69	453.455,42	0,05%	0,05%
ING GROEP NV 22-23/05/2026 FRN	200.000	EUR	98,42	196.847,86	0,02%	0,02%
ING GROEP NV 24-12/02/2035 FRN	200.000	EUR	100,49	200.971,11	0,02%	0,02%
ING GROEP NV 24-15/08/2034 FRN	100.000	EUR	99,42	99.418,47	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 0.75% 21-16/03/2028	500.000	EUR	89,90	449.505,36	0,05%	0,05%
INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	200.000	EUR	91,43	182.854,53	0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 23-08/03/2028 FRN	240.000	EUR	102,86	246.868,97	0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 23-20/02/2034 FRN	200.000	EUR	104,97	209.931,14	0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 24-20/11/2172 FRN	200.000	EUR	99,14	198.286,33	0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 3.625% 24-16/10/2030	406.000	EUR	98,61	400.352,76	0,05%	0,05%
INTESA SANPAOLO 4% 23-19/05/2026	300.000	EUR	100,47	301.408,38	0,04%	0,03%
INTESA SANPAOLO 4.375% 23-29/08/2027	100.000	EUR	101,81	101.814,63	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 4.5% 23-02/10/2025	100.000	EUR	100,50	100.495,09	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 4.75% 22-06/09/2027	150.000	EUR	102,69	154.034,10	0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 4.875% 23-19/05/2030	100.000	EUR	105,26	105.257,47	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 5.25% 22-13/01/2030	210.000	EUR	107,03	224.762,67	0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 5.625% 23-08/03/2033	200.000	EUR	109,18	218.368,86	0,03%	0,03%
JYSKE BANK A/S 24-06/09/2030 FRN	200.000	EUR	100,56	201.126,08	0,02%	0,02%
JYSKE BANK A/S 5.5% 22-16/11/2027	100.000	EUR	103,63	103.632,87	0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 20-16/06/2027 FRN	100.000	EUR	93,88	93.875,00	0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 24-17/04/2035 FRN	100.000	EUR	100,71	100.709,11	0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 3.75% 24-27/03/2032	200.000	EUR	99,32	198.640,17	0,02%	0,02%
KBC GROUP NV 4.375% 23-06/12/2031	200.000	EUR	103,80	207.600,50	0,02%	0,02%
KFW 0% 20-15/09/2028	350.000	EUR	88,64	310.243,24	0,04%	0,04%
KFW 3.25% 23-24/03/2031	240.000	EUR	102,15	245.171,27	0,03%	0,03%
KUTXABANK 21-14/10/2027 FRN	600.000	EUR	92,69	556.141,49	0,07%	0,06%
KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	200.000	EUR	101,62	203.246,10	0,02%	0,02%
LA BANQUE POST H 3% 23-31/01/2031	100.000	EUR	98,79	98.790,26	0,01%	0,01%
LA BANQUE POST H 3.125% 24-29/01/2034	100.000	EUR	99,24	99.243,13	0,01%	0,01%
LA BANQUE POSTAL 0.75% 21-23/06/2031	300.000	EUR	80,60	241.792,98	0,03%	0,03%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-07/09/2026	1.061.000	EUR	93,00	986.771,78	0,12%	0,11%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	100.000	EUR	94,59	94.587,28	0,01%	0,01%
LLOYDS BK GR PLC 24-14/05/2032 FRN	149.000	EUR	99,72	148.577,16	0,02%	0,02%
MBANK 23-11/09/2027 FRN	100.000	EUR	105,93	105.933,00	0,01%	0,01%
MEDIOBANCA SPA 22-07/02/2029 FRN	133.000	EUR	102,67	136.548,68	0,02%	0,02%
MEDIOBANCA SPA 23-13/09/2027 FRN	150.000	EUR	102,01	153.008,64	0,02%	0,02%
MORGAN STANLEY 24-21/03/2030 FRN	100.000	EUR	100,05	100.046,86	0,01%	0,01%
MORGAN STANLEY 24-21/03/2035 FRN	100.000	EUR	99,24	99.244,24	0,01%	0,01%
NATL AUSTRALIABK 2.125% 22-24/05/2028	100.000	EUR	95,54	95.540,21	0,01%	0,01%
NATL BK GREECE 23-03/01/2034 FRN	100.000	EUR	110,06	110.057,04	0,01%	0,01%
NATL BK GREECE 24-28/06/2035 FRN	100.000	EUR	100,81	100.810,21	0,01%	0,01%
NATL BK GREECE 24-29/01/2029 FRN	100.000	EUR	99,74	99.740,16	0,01%	0,01%
NATWEST GROUP 22-06/09/2028 FRN	240.000	EUR	100,88	242.100,98	0,03%	0,03%
NATWEST GROUP 23-14/03/2028 FRN	100.000	EUR	102,58	102.581,44	0,01%	0,01%
NATWEST GROUP 23-28/02/2034 FRN	100.000	EUR	104,23	104.227,96	0,01%	0,01%
NN BANK NV 0.5% 21-21/09/2028	400.000	EUR	88,07	352.292,80	0,04%	0,04%
NN BANK NV 1.875% 22-17/05/2032	100.000	EUR	90,70	90.702,59	0,01%	0,01%
NORDEA BANK 0.375% 19-28/05/2026	160.000	EUR	94,56	151.295,57	0,02%	0,02%
NORDEA BANK ABP 0.5% 21-19/03/2031	100.000	EUR	82,38	82.376,75	0,01%	0,01%
NORDEA BANK ABP 1.125% 22-16/02/2027	325.000	EUR	93,99	305.468,66	0,04%	0,04%
NORDEA BANK ABP 23-23/02/2034 FRN	100.000	EUR	103,16	103.163,57	0,01%	0,01%
NORDEA BANK ABP 3.375% 24-11/06/2029	100.000	EUR	99,83	99.829,93	0,01%	0,01%
NORDEA BANK ABP 4.125% 23-05/05/2028	100.000	EUR	101,82	101.823,67	0,01%	0,01%
NRW BANK 0.1% 20-09/07/2035	779.000	EUR	71,86	559.794,48	0,07%	0,06%
NYKREDIT 3.875% 24-09/07/2029	100.000	EUR	99,91	99.913,78	0,01%	0,01%
OTP BANK 24-12/06/2028 FRN	100.000	EUR	99,72	99.725,00	0,01%	0,01%
PIRAEUS 24-17/04/2034 FRN	100.000	EUR	103,59	103.589,08	0,01%	0,01%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
PIRAEUS BANK 23-05/12/2029 FRN	100.000	EUR	106,87	106.874,17	0,01%	0,01%
PIRAEUS BANK 24-16/04/2030 FRN	100.000	EUR	99,54	99.538,99	0,01%	0,01%
ROYAL BK CANADA 2.125% 22-26/04/2029	100.000	EUR	93,66	93.656,88	0,01%	0,01%
ROYAL BK CANADA 24-02/07/2028 FRN	450.000	EUR	100,00	450.000,00	0,05%	0,05%
ROYAL BK CANADA 4.125% 23-05/07/2028	100.000	EUR	102,05	102.051,21	0,01%	0,01%
SBAB BANK AB 0.125% 21-27/08/2026	390.000	EUR	92,98	362.637,52	0,04%	0,04%
SBAB BANK AB 1.875% 22-10/12/2025	380.000	EUR	97,57	370.779,52	0,04%	0,04%
SKANDINAV ENSKIL 0.75% 22-09/08/2027	200.000	EUR	91,71	183.421,47	0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 21-02/12/2027 FRN	400.000	EUR	92,19	368.759,91	0,04%	0,04%
SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	300.000	EUR	102,50	307.486,29	0,04%	0,04%
SOCIETE GENERALE 4.125% 23-21/11/2028	200.000	EUR	101,69	203.373,42	0,02%	0,02%
SPAREBANK 1 OEST 0.125% 21-03/03/2028	100.000	EUR	88,41	88.414,03	0,01%	0,01%
SPAREBANK 1 OEST 1.75% 22-27/04/2027	330.000	EUR	95,09	313.810,45	0,04%	0,04%
SPAREBANK 1 OEST 3.625% 24-30/05/2029	100.000	EUR	100,14	100.138,36	0,01%	0,01%
SPAREBANK 1 SMN 3.5% 24-23/05/2029	100.000	EUR	99,58	99.581,80	0,01%	0,01%
SPAREBANK 1 SR 2.875% 22-20/09/2025	150.000	EUR	98,93	148.392,68	0,02%	0,02%
SPAREBANK 1 SR 4.875% 23-24/08/2028	300.000	EUR	104,01	312.043,71	0,04%	0,04%
SPAREBANKEN 3.125% 22-14/11/2025	200.000	EUR	99,68	199.355,05	0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.01% 20-02/12/2027	490.000	EUR	89,11	436.648,58	0,05%	0,05%
SWEDBANK AB 3.375% 24-29/05/2030	100.000	EUR	99,47	99.468,56	0,01%	0,01%
UNICREDIT 2.625% 22-27/04/2028	100.000	EUR	97,90	97.903,81	0,01%	0,01%
UNICREDIT SPA 21-05/07/2029 FRN	100.000	EUR	88,98	88.984,74	0,01%	0,01%
UNICREDIT SPA 22-15/11/2027 FRN	150.000	EUR	104,31	156.467,47	0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 23-14/02/2030 FRN	300.000	EUR	103,40	310.207,33	0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 24-11/06/2028 FRN	200.000	EUR	99,75	199.498,04	0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 24-23/01/2031 FRN	150.000	EUR	100,18	150.272,15	0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 4.2% 24-11/06/2034	200.000	EUR	97,92	195.833,06	0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 20-22/10/2030 FRN	400.000	EUR	96,33	385.323,24	0,05%	0,04%
VOLKSBANK NV 22-04/05/2027 FRN	400.000	EUR	97,14	388.545,66	0,05%	0,04%
VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027	400.000	EUR	101,92	407.663,71	0,05%	0,05%
Emis par un établissement de crédit				40.312.332,04	4,54%	4,45%
ACTION LOGEMENT 0.75% 21-19/07/2041	100.000	EUR	61,04	61.036,71	0,01%	0,01%
ACTION LOGEMENT 1.375% 22-13/04/2032	200.000	EUR	85,76	171.515,42	0,02%	0,02%
ACTION LOGEMENT 3.125% 22-28/09/2037	200.000	EUR	92,49	184.981,55	0,02%	0,02%
ACTION LOGEMENT 4.125% 23-03/10/2038	100.000	EUR	102,55	102.546,00	0,01%	0,01%
AGENCE FRANCE 0% 20-20/09/2027	300.000	EUR	89,68	269.036,40	0,03%	0,03%
AUTONOMOUS COMMU 0.16% 21-30/07/2028	360.000	EUR	88,43	318.338,56	0,04%	0,04%
AUTONOMOUS COMMU 1.723% 22-30/04/2032	315.000	EUR	88,39	278.429,98	0,03%	0,03%
AUTONOMOUS COMMU 3.362% 23-31/10/2028	77.000	EUR	100,51	77.396,29	0,01%	0,01%
BASQUE GOVT 0.45% 21-30/04/2032	460.000	EUR	80,23	369.048,76	0,04%	0,04%
BASQUE GOVT 1.125% 19-30/04/2029	203.000	EUR	90,84	184.403,00	0,02%	0,02%
BASQUE GOVT 1.875% 22-30/07/2033	306.000	EUR	87,74	268.490,61	0,03%	0,03%
BASQUE GOVT 3.4% 24-30/04/2034	66.000	EUR	99,15	65.437,37	0,01%	0,01%
BELGIAN 0% 20-22/10/2027	492.000	EUR	91,10	448.197,24	0,05%	0,05%
BELGIAN 0.1% 20-22/06/2030	347.000	EUR	85,01	294.977,76	0,03%	0,03%
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	1.310.000	EUR	86,63	1.134.905,40	0,13%	0,13%
BELGIAN 1.7% 19-22/06/2050	164.997	EUR	68,68	113.319,94	0,01%	0,01%
BELGIAN 2.75% 22-22/04/2039	1.970.000	EUR	92,88	1.829.755,76	0,22%	0,21%
BELGIAN 2.85% 24-22/10/2034	1.519.000	EUR	97,91	1.487.318,37	0,18%	0,17%
BELGIAN 3.5% 24-22/06/2055	737.180	EUR	97,09	715.724,08	0,08%	0,08%
BPIFRANCE 0% 21-25/05/2028	400.000	EUR	88,33	353.311,78	0,04%	0,04%
BUNDESUBL-120 0% 20-10/10/2025	1.110.000	EUR	96,27	1.068.641,40	0,13%	0,12%
BUNDESUBL-G 2.1% 24-12/04/2029	350.000	EUR	98,30	344.050,00	0,04%	0,04%
CAISSE AMORT DET 0% 20-25/11/2030	1.000.000	EUR	81,91	819.083,59	0,10%	0,09%
CAISSE AMORT DET 0% 21-25/05/2031	300.000	EUR	80,60	241.787,09	0,03%	0,03%
CAISSE AMORT DET 0.45% 22-19/01/2032	100.000	EUR	81,38	81.377,81	0,01%	0,01%
CAISSE AMORT DET 1.5% 22-25/05/2032	400.000	EUR	88,01	352.052,93	0,04%	0,04%
CAISSE AMORT DET 1.75% 22-25/11/2027	100.000	EUR	95,44	95.438,21	0,01%	0,01%
CAISSE AMORT DET 2.75% 22-25/11/2032	200.000	EUR	96,34	192.687,34	0,02%	0,02%
CAISSE DES DEPOT 0.01% 21-01/06/2026	700.000	EUR	93,68	655.749,82	0,08%	0,08%
CAISSE DES DEPOT 3% 23-25/05/2028	200.000	EUR	99,19	198.379,08	0,02%	0,02%
CHILE 0.555% 21-21/01/2029	250.000	EUR	87,69	219.218,75	0,03%	0,03%
CHILE 0.83% 19-02/07/2031	502.000	EUR	82,81	415.718,75	0,05%	0,05%
COMM FRANC BELG 0.625% 21-11/06/2035	300.000	EUR	73,25	219.759,55	0,03%	0,03%
COMM FRANC BELG 1.625% 22-03/05/2032	300.000	EUR	88,19	264.560,28	0,03%	0,03%
DEUTSCHLAND I/L 0.1% 15-15/04/2026	-	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030	21.470.000	EUR	86,52	18.574.770,48	2,20%	2,15%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030	1.550.000	EUR	86,55	1.341.525,00	0,16%	0,15%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/05/2036	4.507.000	EUR	73,78	3.325.354,74	0,39%	0,38%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050	53.000	EUR	50,60	26.816,41	0,00%	0,00%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/11/2028	4.040.000	EUR	89,92	3.632.808,40	0,43%	0,42%
DEUTSCHLAND REP 0% 22-15/02/2032	2.430.000	EUR	83,38	2.026.206,90	0,24%	0,23%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 16-15/02/2026	1.503.000	EUR	96,28	1.447.118,46	0,17%	0,17%
DEUTSCHLAND REP 1% 15-15/08/2025	3.978.000	EUR	97,69	3.886.028,64	0,46%	0,45%
DEUTSCHLAND REP 1% 22-15/05/2038	143.000	EUR	80,89	115.665,55	0,01%	0,01%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
DEUTSCHLAND REP 1.7% 22-15/08/2032	1.643.000	EUR	94,66	1.555.329,52	0,18%	0,18%
DEUTSCHLAND REP 1.8% 23-15/08/2053	2.030.000	EUR	82,44	1.673.633,82	0,20%	0,19%
DEUTSCHLAND REP 2.3% 23-15/02/2033	4.800.000	EUR	98,80	4.742.544,00	0,57%	0,56%
DEUTSCHLAND REP 2.3% 23-15/02/2033	875.000	EUR	98,77	864.272,50	0,10%	0,10%
DUCHY OF LUX 0% 20-14/09/2032	33.000	EUR	78,53	25.913,44	0,00%	0,00%
EFSF 2.625% 24-16/07/2029	1.033.000	EUR	98,42	1.016.648,31	0,12%	0,12%
ESTONIA REP OF 0.125% 20-10/06/2030	151.000	EUR	82,94	125.235,63	0,01%	0,01%
EUROPEAN UNION 0% 20-04/11/2025	870.000	EUR	95,88	834.133,05	0,10%	0,10%
EUROPEAN UNION 0% 21-04/03/2026	200.000	EUR	95,03	190.057,03	0,02%	0,02%
EUROPEAN UNION 0.1% 20-04/10/2040	1.260.000	EUR	59,76	752.923,86	0,09%	0,09%
EUROPEAN UNION 0.4% 21-04/02/2037	360.000	EUR	70,92	255.320,16	0,03%	0,03%
EUROPEAN UNION 0.45% 21-02/05/2046	90.000	EUR	55,60	50.041,22	0,01%	0,01%
EUROPEAN UNION 1.25% 22-04/02/2043	1.156.380	EUR	70,13	810.932,54	0,10%	0,09%
EUROPEAN UNION 2.75% 22-04/02/2033	134.908	EUR	97,68	131.782,20	0,02%	0,02%
EUROPEAN UNION 2.75% 22-04/12/2037	250.000	EUR	94,32	235.804,54	0,03%	0,03%
EUROPEAN UNION 3.25% 24-04/02/2050	117.459	EUR	95,60	112.293,61	0,01%	0,01%
FINNISH GOVT 0.125% 21-15/04/2052	200.000	EUR	44,52	89.045,33	0,01%	0,01%
FINNISH GOVT 0.75% 15-15/04/2031	208.000	EUR	86,75	180.440,00	0,02%	0,02%
FINNISH GOVT 2.75% 23-15/04/2038	1.620.000	EUR	94,37	1.528.815,29	0,18%	0,18%
FINNISH GOVT 2.95% 24-15/04/2055	1.309.000	EUR	93,60	1.225.266,41	0,14%	0,14%
FLEMISH COMMUNIT 0.375% 20-15/04/2030	800.000	EUR	85,30	682.407,40	0,08%	0,08%
FLEMISH COMMUNIT 3.5% 24-22/06/2045	100.000	EUR	97,36	97.355,69	0,01%	0,01%
FLEMISH COMMUNIT 4% 23-26/09/2042	100.000	EUR	104,10	104.098,01	0,01%	0,01%
FRANCE O.A.T. 0% 20-25/02/2026	5.351.000	EUR	94,97	5.081.791,19	0,61%	0,60%
FRANCE O.A.T. 0% 22-25/05/2032	5.103.000	EUR	78,38	3.999.884,49	0,47%	0,46%
FRANCE O.A.T. 0.1% 20-01/03/2026	-	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
FRANCE O.A.T. 0.5% 19-25/05/2029	976.224	EUR	88,63	865.227,33	0,10%	0,10%
FRANCE O.A.T. 0.5% 21-25/05/2072	4.020.000	EUR	34,88	1.402.015,20	0,17%	0,16%
FRANCE O.A.T. 0.75% 17-25/05/2028	4.955.000	EUR	91,79	4.548.194,50	0,55%	0,53%
FRANCE O.A.T. 0.75% 22-25/02/2028	950.000	EUR	92,26	876.441,50	0,10%	0,10%
FRANCE O.A.T. 1.25% 16-25/05/2036	534.000	EUR	79,36	423.782,40	0,05%	0,05%
FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039	3.210.000	EUR	80,07	2.570.214,90	0,30%	0,30%
FRANCE O.A.T. 3% 24-25/06/2049	2.448.693	EUR	89,55	2.192.804,58	0,26%	0,25%
HELLENIC REP 4.125% 24-15/06/2054	934.000	EUR	96,31	899.578,99	0,11%	0,10%
ILE DE FRANCE 0% 21-20/04/2028	1.000.000	EUR	88,07	880.726,96	0,10%	0,10%
INSTIT CRDT OFCL 0% 20-30/04/2026	320.000	EUR	94,17	301.333,23	0,04%	0,03%
INSTIT CRDT OFCL 2.65% 22-31/01/2028	400.000	EUR	98,04	392.171,20	0,05%	0,05%
INSTIT CRDT OFCL 3.05% 24-30/04/2031	174.000	EUR	98,96	172.191,20	0,02%	0,02%
IRISH GOVT 3% 23-18/10/2043	2.000.000	EUR	96,67	1.933.436,64	0,23%	0,22%
ITALY BTPS 0.95% 21-01/03/2037	933.000	EUR	68,65	640.504,50	0,08%	0,07%
ITALY BTPS 1.35% 19-01/04/2030	370.000	EUR	88,39	327.028,20	0,04%	0,04%
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045	2.590.000	EUR	61,19	1.584.821,00	0,19%	0,18%
ITALY BTPS 3.35% 24-01/07/2029	1.342.000	EUR	99,05	1.329.277,84	0,16%	0,15%
ITALY BTPS 3.4% 22-01/04/2028	6.202.000	EUR	99,76	6.186.965,42	0,74%	0,72%
ITALY BTPS 3.5% 24-15/02/2031	3.495.000	EUR	98,65	3.447.828,54	0,41%	0,40%
ITALY BTPS 3.85% 24-01/07/2034	3.024.000	EUR	98,51	2.979.033,12	0,35%	0,34%
ITALY BTPS 4% 22-30/04/2035	480.000	EUR	99,58	477.979,20	0,06%	0,06%
ITALY BTPS 4% 23-30/10/2031	1.071.000	EUR	101,59	1.088.070,13	0,13%	0,13%
ITALY BTPS 4.05% 24-30/10/2037	413.000	EUR	98,20	405.581,49	0,05%	0,05%
ITALY BTPS 4.5% 23-01/10/2053	1.745.000	EUR	99,05	1.728.474,85	0,20%	0,20%
JUNTA ANDALUCIA 0.5% 21-30/04/2031	812.000	EUR	82,19	667.372,63	0,08%	0,08%
JUNTA ANDALUCIA 2.4% 22-30/04/2032	749.000	EUR	92,08	689.645,73	0,08%	0,08%
JUNTA ANDALUCIA 3.4% 24-30/04/2034	250.000	EUR	97,78	244.454,91	0,03%	0,03%
JUNTA CASTILLA 3.5% 23-30/04/2033	120.000	EUR	99,23	119.080,76	0,01%	0,01%
KHFC 3.124% 24-18/03/2029	100.000	EUR	99,28	99.280,00	0,01%	0,01%
KHFC 4.082% 23-25/09/2027	310.000	EUR	102,12	316.565,80	0,04%	0,04%
KUNTARAOITUS 0.05% 20-10/09/2035	540.000	EUR	70,99	383.367,93	0,05%	0,04%
MUNI FINANCE PLC 0.75% 17-07/09/2027	290.000	EUR	93,19	270.245,43	0,03%	0,03%
NETHERLANDS GOVT 0.5% 19-15/01/2040	3.050.000	EUR	70,26	2.142.899,50	0,25%	0,25%
NETHERLANDS GOVT 2% 22-15/01/2054	100.000	EUR	82,40	82.405,00	0,01%	0,01%
NORDRHEIN-WEST 0% 20-12/10/2035	570.000	EUR	70,70	402.993,58	0,05%	0,05%
PORTUGUESE OTS 2.875% 24-20/10/2034	59.822	EUR	96,85	57.939,54	0,01%	0,01%
PORTUGUESE OTS 3.625% 24-12/06/2054	2.282.910	EUR	96,59	2.205.035,14	0,26%	0,25%
REGION WALLONNE 0.25% 19-03/05/2026	1.200.000	EUR	94,34	1.132.030,03	0,13%	0,13%
REGION WALLONNE 1.05% 20-22/06/2040	300.000	EUR	67,07	201.196,42	0,02%	0,02%
REGION WALLONNE 3% 24-06/12/2030	100.000	EUR	98,13	98.133,26	0,01%	0,01%
REGION WALLONNE 3.75% 23-22/04/2039	300.000	EUR	100,10	300.293,04	0,04%	0,03%
REP OF AUSTRIA 0.5% 17-20/04/2027	119.000	EUR	93,27	110.992,70	0,01%	0,01%
REP OF AUSTRIA 0.9% 22-20/02/2032	5.160.000	EUR	85,81	4.427.808,49	0,53%	0,52%
REP OF AUSTRIA 1.85% 22-23/05/2049	528.000	EUR	75,54	398.837,88	0,05%	0,05%
REP OF AUSTRIA 2.9% 23-20/02/2033	2.275.000	EUR	98,85	2.248.805,38	0,26%	0,26%
REP OF AUSTRIA 2.9% 23-23/05/2029	611.000	EUR	99,94	610.648,17	0,07%	0,07%
REP OF SLOVENIA 0.125% 21-01/07/2031	1.030.000	EUR	81,28	837.235,50	0,10%	0,10%
SLOVAKIA GOVT 4% 23-23/02/2043	830.000	EUR	99,62	826.822,29	0,10%	0,10%
SOCIETE PARIS 0.3% 21-02/09/2036	600.000	EUR	67,64	405.830,56	0,05%	0,05%
SOCIETE PARIS 1.625% 22-08/04/2042	200.000	EUR	71,45	142.895,85	0,02%	0,02%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SOCIETE PROJETS 3.5% 24-25/06/2049	100.000	EUR	94,38	94.380,25	0,01%	0,01%
SPANISH GOVT 0.85% 21-30/07/2037	1.044.000	EUR	71,43	745.697,88	0,09%	0,09%
SPANISH GOVT 1% 20-31/10/2050	1.510.000	EUR	52,98	799.982,90	0,09%	0,09%
SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042	3.829.000	EUR	63,97	2.449.411,30	0,29%	0,28%
SPANISH GOVT 2.55% 22-31/10/2032	920.000	EUR	94,54	869.775,36	0,10%	0,10%
SPANISH GOVT 3.25% 24-30/04/2034	6.171.000	EUR	98,89	6.102.691,91	0,73%	0,71%
SPANISH GOVT 3.55% 23-31/10/2033	1.182.000	EUR	101,41	1.198.715,82	0,14%	0,14%
SPANISH GOVT 3.9% 23-30/07/2039	1.434.000	EUR	101,81	1.459.969,74	0,17%	0,17%
SPANISH GOVT 4% 24-31/10/2054	3.993.000	EUR	99,65	3.978.826,29	0,47%	0,46%
UNEDIC 0% 20-19/11/2030	600.000	EUR	81,94	491.666,12	0,06%	0,06%
UNEDIC 0.01% 21-25/11/2031	500.000	EUR	79,28	396.410,18	0,05%	0,05%
UNEDIC 0.1% 21-25/05/2034	700.000	EUR	73,57	514.967,75	0,06%	0,06%
UNEDIC 0.25% 20-25/11/2029	800.000	EUR	85,81	686.455,20	0,08%	0,08%
VILLE DE PARIS 3% 22-27/09/2042	100.000	EUR	87,78	87.779,22	0,01%	0,01%
XUNTA DE GALICIA 0.268% 21-30/07/2028	2.052.000	EUR	88,52	1.816.493,66	0,21%	0,21%
XUNTA DE GALICIA 3.296% 24-30/04/2031	348.000	EUR	99,50	346.247,54	0,04%	0,04%
Emis par un état ou une institution nationale				153.754.908,96	18,20%	17,79%
A2A SPA 24-11/09/2172 FRN	100.000	EUR	99,00	99.004,30	0,01%	0,01%
AB INBEV SA/NV 3.75% 24-22/03/2037	100.000	EUR	99,20	99.201,50	0,01%	0,01%
ABB FINANCE BV 3.375% 24-15/01/2034	100.000	EUR	98,64	98.635,01	0,01%	0,01%
ACCIONA FILIALES 3.75% 23-25/04/2030	200.000	EUR	96,75	193.498,83	0,02%	0,02%
ACCOR 23-11/04/2172 FRN	100.000	EUR	108,18	108.179,18	0,01%	0,01%
ACCOR 3.875% 24-11/03/2031	100.000	EUR	99,31	99.310,65	0,01%	0,01%
ACEA SPA 0.25% 21-28/07/2030	670.000	EUR	81,18	543.936,23	0,06%	0,06%
ACEA SPA 3.875% 23-24/01/2031	230.000	EUR	99,60	229.077,29	0,03%	0,03%
ACHMEA BV 24-02/11/2044 FRN	100.000	EUR	100,15	100.151,22	0,01%	0,01%
ADIF ALTA VELOCI 0.55% 20-30/04/2030	700.000	EUR	84,65	592.576,53	0,07%	0,07%
ADIF ALTA VELOCI 0.55% 21-31/10/2031	400.000	EUR	80,54	322.155,50	0,04%	0,04%
ADIF ALTA VELOCI 3.5% 22-30/07/2029	900.000	EUR	99,96	899.653,92	0,11%	0,10%
ADIF ALTA VELOCI 3.5% 24-30/04/2032	100.000	EUR	99,07	99.067,15	0,01%	0,01%
AHOLD DELHAIZE 3.375% 24-11/03/2031	203.000	EUR	99,33	201.644,53	0,02%	0,02%
AHOLD DELHAIZE 3.875% 24-11/03/2036	100.000	EUR	99,29	99.292,79	0,01%	0,01%
AIR LIQUIDE FIN 3.375% 24-29/05/2034	100.000	EUR	99,20	99.204,89	0,01%	0,01%
ALLIANDER 0.375% 20-10/06/2030	200.000	EUR	84,35	168.707,82	0,02%	0,02%
ALLIANDER 0.875% 19-24/06/2032	380.000	EUR	82,69	314.204,72	0,04%	0,04%
ALLIANDER 2.625% 22-09/09/2027	100.000	EUR	97,79	97.787,05	0,01%	0,01%
ALLIANDER 24-27/06/2173 FRN	100.000	EUR	99,88	99.884,63	0,01%	0,01%
ALLIANDER 3.25% 23-13/06/2028	190.000	EUR	99,73	189.482,76	0,02%	0,02%
ALLIANZ FINANCE 3.25% 24-04/12/2029	100.000	EUR	99,72	99.717,92	0,01%	0,01%
ALLIANZ SE 22-05/07/2052 FRN	100.000	EUR	98,59	98.588,37	0,01%	0,01%
AP MOLLER 3.75% 24-05/03/2032	200.000	EUR	99,81	199.614,36	0,02%	0,02%
APTIV PLC/GLOBAL 4.25% 24-11/06/2036	100.000	EUR	98,62	98.615,70	0,01%	0,01%
ASML HOLDING NV 2.25% 22-17/05/2032	100.000	EUR	94,05	94.053,29	0,01%	0,01%
ASR NEDERLAND NV 24-27/12/2172 FRN	200.000	EUR	97,98	195.962,88	0,02%	0,02%
ASSICURAZIONI 2.124% 19-01/10/2030	106.000	EUR	88,40	93.704,22	0,01%	0,01%
ASSICURAZIONI 2.429% 20-14/07/2031	560.000	EUR	87,52	490.130,23	0,06%	0,06%
ASSICURAZIONI 3.212% 24-15/01/2029	100.000	EUR	98,48	98.480,49	0,01%	0,01%
ASSICURAZIONI 3.547% 24-15/01/2034	100.000	EUR	96,62	96.619,45	0,01%	0,01%
ASSICURAZIONI 5.272% 23-12/09/2033	200.000	EUR	104,51	209.021,30	0,02%	0,02%
ASSICURAZIONI 5.8% 22-06/07/2032	600.000	EUR	107,44	644.644,45	0,08%	0,07%
AXA SA 21-07/10/2041 FRN	100.000	EUR	81,79	81.793,86	0,01%	0,01%
AXA SA 22-10/03/2043 FRN	100.000	EUR	97,05	97.047,01	0,01%	0,01%
BARRY CALLE SVCS 4% 24-14/06/2029	100.000	EUR	100,42	100.418,42	0,01%	0,01%
BECTON DICKINSON 3.828% 24-07/06/2032	100.000	EUR	100,26	100.262,50	0,01%	0,01%
BECTON DICKINSON 4.029% 24-07/06/2036	100.000	EUR	99,87	99.874,43	0,01%	0,01%
BMW INTL INV BV 3.25% 24-17/11/2028	84.000	EUR	99,47	83.558,17	0,01%	0,01%
BMW INTL INV BV 3.5% 24-17/11/2032	77.000	EUR	99,35	76.497,00	0,01%	0,01%
BMW US CAP LLC 3% 24-02/11/2027	46.000	EUR	98,80	45.447,04	0,01%	0,01%
BMW US CAP LLC 3.375% 24-02/02/2034	48.000	EUR	97,51	46.806,88	0,01%	0,01%
BOOKING HLDS INC 3.75% 24-01/03/2036	100.000	EUR	97,93	97.926,52	0,01%	0,01%
BOUYGUS SA 5.375% 22-30/06/2042	100.000	EUR	112,30	112.297,68	0,01%	0,01%
BRITISH TELECOMM 24-03/10/2054 FRN	100.000	EUR	100,18	100.184,90	0,01%	0,01%
CARMILA SA 5.5% 23-09/10/2028	100.000	EUR	104,02	104.015,99	0,01%	0,01%
CARREFOUR SA 3.75% 23-10/10/2030	100.000	EUR	99,79	99.785,42	0,01%	0,01%
CARREFOUR SA 4.375% 23-14/11/2031	100.000	EUR	102,48	102.479,22	0,01%	0,01%
CARRIER GLOBAL 4.5% 24-29/11/2032	100.000	EUR	104,49	104.485,26	0,01%	0,01%
CELLNEX FINANCE 3.625% 24-24/01/2029	100.000	EUR	99,16	99.157,23	0,01%	0,01%
CIE DE ST GOBAIN 3.375% 24-08/04/2030	100.000	EUR	98,55	98.551,66	0,01%	0,01%
CIE DE ST GOBAIN 3.625% 24-08/04/2034	300.000	EUR	98,14	294.425,42	0,03%	0,03%
CIE DE ST GOBAIN 3.875% 23-29/11/2030	100.000	EUR	101,08	101.079,72	0,01%	0,01%
CNH IND FIN 1.75% 19-25/03/2027	116.000	EUR	95,19	110.423,09	0,01%	0,01%
CNH INDUSTRIAL N 3.75% 24-11/06/2031	100.000	EUR	98,55	98.554,46	0,01%	0,01%
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN	400.000	EUR	86,43	345.704,36	0,04%	0,04%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
CNP ASSURANCES 23-18/07/2053 FRN	200.000	EUR	102,31	204.624,94	0,02%	0,02%
COVIVIO 1.125% 19-17/09/2031	100.000	EUR	81,99	81.992,37	0,01%	0,01%
COVIVIO 4.625% 23-05/06/2032	100.000	EUR	101,09	101.087,89	0,01%	0,01%
COVIVIO HOTELS 4.125% 24-23/05/2033	100.000	EUR	97,38	97.377,49	0,01%	0,01%
CTP NV 4.75% 24-05/02/2030	100.000	EUR	101,32	101.319,47	0,01%	0,01%
DANONE 3.481% 24-03/05/2030	100.000	EUR	99,91	99.911,89	0,01%	0,01%
DELL BANK INTERN 3.625% 24-24/06/2029	100.000	EUR	99,57	99.572,44	0,01%	0,01%
DEUTSCHE TELEKOM 3.25% 24-20/03/2036	55.000	EUR	95,83	52.705,44	0,01%	0,01%
DS SMITH PLC 4.375% 23-27/07/2027	100.000	EUR	101,92	101.919,45	0,01%	0,01%
DS SMITH PLC 4.5% 23-27/07/2030	200.000	EUR	103,10	206.205,55	0,02%	0,02%
DT LUFTHANSA AG 4% 24-21/05/2030	37.000	EUR	99,72	36.897,80	0,00%	0,00%
E.ON SE 1.625% 22-29/03/2031	68.000	EUR	88,72	60.330,65	0,01%	0,01%
E.ON SE 3.375% 24-15/01/2031	54.000	EUR	98,72	53.309,50	0,01%	0,01%
E.ON SE 3.75% 24-15/01/2036	39.000	EUR	98,32	38.343,43	0,00%	0,00%
E.ON SE 3.875% 23-12/01/2035	66.000	EUR	99,58	65.720,89	0,01%	0,01%
E.ON SE 4% 23-29/08/2033	93.000	EUR	101,83	94.701,32	0,01%	0,01%
E.ON SE 4.125% 24-25/03/2044	35.000	EUR	98,26	34.389,66	0,00%	0,00%
EDENRED 3.625% 23-13/06/2031	100.000	EUR	98,56	98.561,54	0,01%	0,01%
EDENRED 3.625% 23-13/12/2026	100.000	EUR	99,86	99.856,71	0,01%	0,01%
EDP FINANCE BV 0.375% 19-16/09/2026	122.000	EUR	93,24	113.758,75	0,01%	0,01%
EDP FINANCE BV 1.875% 18-13/10/2025	100.000	EUR	97,69	97.687,36	0,01%	0,01%
EDP FINANCE BV 3.875% 22-11/03/2030	100.000	EUR	100,91	100.913,78	0,01%	0,01%
EDP SA 1.625% 20-15/04/2027	300.000	EUR	95,12	285.350,01	0,03%	0,03%
EDP SA 20-20/07/2080 FRN	100.000	EUR	97,10	97.095,75	0,01%	0,01%
EDP SA 21-02/08/2081 FRN	100.000	EUR	94,69	94.686,71	0,01%	0,01%
EDP SA 21-14/03/2082 FRN	300.000	EUR	91,72	275.156,00	0,03%	0,03%
EDP SA 24-29/05/2054 FRN	100.000	EUR	99,27	99.268,19	0,01%	0,01%
EDP SERVICIOS 4.125% 23-04/04/2029	100.000	EUR	101,85	101.847,31	0,01%	0,01%
EDP SERVICIOS 4.375% 23-04/04/2032	100.000	EUR	103,33	103.333,33	0,01%	0,01%
ELI LILLY & CO 0.5% 21-14/09/2033	130.000	EUR	78,66	102.252,85	0,01%	0,01%
ELIA GROUP SA/NV 3.875% 24-11/06/2031	100.000	EUR	99,48	99.475,58	0,01%	0,01%
ELIA TRANS BE 3.625% 23-18/01/2033	100.000	EUR	99,56	99.558,34	0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 1.125% 18-16/09/2026	100.000	EUR	94,87	94.865,21	0,01%	0,01%
ENEL SPA 24-27/05/2172 FRN	100.000	EUR	99,20	99.203,95	0,01%	0,01%
ENEXIS HOLDING 0.625% 20-17/06/2032	200.000	EUR	80,62	161.246,45	0,02%	0,02%
ENGIE 0.5% 19-24/10/2030	600.000	EUR	82,57	495.400,25	0,06%	0,06%
ENGIE 24-14/06/2173 FRN	100.000	EUR	99,20	99.195,29	0,01%	0,01%
ENGIE 24-14/06/2173 FRN	100.000	EUR	99,17	99.165,50	0,01%	0,01%
ERAMET 6.5% 24-30/11/2029	100.000	EUR	100,31	100.306,17	0,01%	0,01%
ERG SPA 4.125% 24-03/07/2030	100.000	EUR	99,54	99.541,38	0,01%	0,01%
FAURECIA 2.375% 21-15/06/2029	360.000	EUR	89,68	322.839,00	0,04%	0,04%
FERROVIE DEL 0.375% 21-25/03/2028	100.000	EUR	89,11	89.107,49	0,01%	0,01%
FERROVIE DEL 4.125% 23-23/05/2029	300.000	EUR	102,03	306.100,14	0,04%	0,04%
FIDEL CIA SEGURO 24-29/11/2172 FRN	200.000	EUR	98,40	196.797,45	0,02%	0,02%
FINNAIR OYJ 4.75% 24-24/05/2029	100.000	EUR	98,37	98.371,54	0,01%	0,01%
FORVIA SE 5.125% 24-15/06/2029	100.000	EUR	99,91	99.912,69	0,01%	0,01%
FORVIA SE 5.5% 24-15/06/2031	100.000	EUR	100,58	100.583,05	0,01%	0,01%
GACM 24-30/10/2044 FRN	100.000	EUR	98,32	98.316,92	0,01%	0,01%
GACM 3.75% 24-30/04/2029	100.000	EUR	100,07	100.070,86	0,01%	0,01%
GEN MOTORS FIN 4.5% 23-22/11/2027	100.000	EUR	102,30	102.304,77	0,01%	0,01%
GENERAL MILLS IN 3.85% 24-23/04/2034	100.000	EUR	99,73	99.734,30	0,01%	0,01%
HEIDELBERG MATER 3.95% 24-19/07/2034	52.000	EUR	98,44	51.187,39	0,01%	0,01%
HOCHTIEF AKTIENG 4.25% 24-31/05/2030	72.000	EUR	100,51	72.367,07	0,01%	0,01%
IBERDROLA FIN SA 1.375% 22-11/03/2032	200.000	EUR	86,42	172.840,70	0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 24-16/04/2172 FRN	100.000	EUR	101,36	101.358,88	0,01%	0,01%
IBERDROLA FIN SA 3.625% 23-13/07/2033	400.000	EUR	99,99	399.958,85	0,05%	0,05%
IBERDROLA INTL 19-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	99,12	99.118,11	0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	86,50	86.502,93	0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	92,93	92.927,86	0,01%	0,01%
ICADE 1% 22-19/01/2030	200.000	EUR	84,52	169.045,34	0,02%	0,02%
ICADE 1.5% 17-13/09/2027	100.000	EUR	92,99	92.990,11	0,01%	0,01%
ICADE SANTE SAS 1.375% 20-17/09/2030	400.000	EUR	83,57	334.273,56	0,04%	0,04%
ILE DE FRANCE MB 0.4% 21-28/05/2031	300.000	EUR	81,93	245.786,33	0,03%	0,03%
ILE DE FRANCE MB 3.7% 23-14/06/2038	100.000	EUR	98,66	98.659,16	0,01%	0,01%
ILLINOIS TOOL WK 3.25% 24-17/05/2028	100.000	EUR	99,77	99.772,60	0,01%	0,01%
ILLINOIS TOOL WK 3.375% 24-17/05/2032	100.000	EUR	98,84	98.838,42	0,01%	0,01%
ITV PLC 4.25% 24-19/06/2032	100.000	EUR	99,40	99.396,99	0,01%	0,01%
JOHNSON&JOHNSON 3.2% 24-01/06/2032	100.000	EUR	99,75	99.751,75	0,01%	0,01%
JOHNSON&JOHNSON 3.35% 24-01/06/2036	100.000	EUR	99,16	99.160,56	0,01%	0,01%
JOHNSON&JOHNSON 3.55% 24-01/06/2044	100.000	EUR	98,72	98.720,87	0,01%	0,01%
KERING 3.625% 23-05/09/2027	100.000	EUR	100,27	100.269,65	0,01%	0,01%
KERING 3.875% 23-05/09/2035	100.000	EUR	99,84	99.839,86	0,01%	0,01%
KLEPIERRE SA 3.875% 24-23/09/2033	100.000	EUR	97,59	97.586,53	0,01%	0,01%
KONINKLIJKE KPN 3.875% 24-16/02/2036	100.000	EUR	98,44	98.439,01	0,01%	0,01%
KONINKLIJKE PHIL 3.75% 24-31/05/2032	100.000	EUR	99,20	99.199,82	0,01%	0,01%
LA POSTE SA 1.45% 18-30/11/2028	300.000	EUR	91,57	274.696,69	0,03%	0,03%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
LEGRAND SA 3.5% 24-26/06/2034	100.000	EUR	99,24	99.239,67	0,01%	0,01%
LINDE PLC 3.4% 24-14/02/2036	100.000	EUR	96,85	96.850,82	0,01%	0,01%
LINDE PLC 3.5% 24-04/06/2034	100.000	EUR	99,33	99.330,64	0,01%	0,01%
LINDE PLC 3.75% 24-04/06/2044	100.000	EUR	97,66	97.664,10	0,01%	0,01%
LOREAL SA 2.875% 23-19/05/2028	100.000	EUR	98,66	98.656,54	0,01%	0,01%
LVMH MOET HENNES 3.25% 23-07/09/2029	100.000	EUR	99,88	99.877,97	0,01%	0,01%
LVMH MOET HENNES 3.375% 24-05/02/2030	100.000	EUR	100,37	100.365,67	0,01%	0,01%
LVMH MOET HENNES 3.5% 24-05/10/2034	100.000	EUR	99,94	99.942,41	0,01%	0,01%
MEDTRONIC INC 3.65% 24-15/10/2029	100.000	EUR	100,90	100.896,23	0,01%	0,01%
MEDTRONIC INC 3.875% 24-15/10/2036	100.000	EUR	101,00	100.995,34	0,01%	0,01%
MEDTRONIC INC 4.15% 24-15/10/2043	100.000	EUR	101,48	101.479,68	0,01%	0,01%
MEDTRONIC INC 4.15% 24-15/10/2053	100.000	EUR	100,95	100.954,38	0,01%	0,01%
MERCEDES-BENZ IN 3.25% 24-15/09/2027	40.000	EUR	99,57	39.826,24	0,00%	0,00%
MERCEDES-BENZ IN 3.25% 24-15/11/2030	40.000	EUR	98,34	39.335,57	0,00%	0,00%
MERCEDES-BENZ IN 3.7% 23-30/05/2031	64.000	EUR	101,25	64.797,66	0,01%	0,01%
MERLIN PROPRIÉTÉ 1.375% 21-01/06/2030	100.000	EUR	85,63	85.629,10	0,01%	0,01%
MICHELIN 3.125% 24-16/05/2031	100.000	EUR	97,95	97.950,53	0,01%	0,01%
MICHELIN 3.375% 24-16/05/2036	100.000	EUR	97,65	97.648,58	0,01%	0,01%
MOLNLYCKE HLD 4.25% 24-11/06/2034	100.000	EUR	99,88	99.878,23	0,01%	0,01%
MOTABILITY OPS 3.5% 23-17/07/2031	250.000	EUR	98,83	247.074,60	0,03%	0,03%
MOTABILITY OPS 3.875% 24-24/01/2034	100.000	EUR	98,57	98.574,63	0,01%	0,01%
MOTABILITY OPS 4% 24-17/01/2030	333.000	EUR	101,24	337.137,83	0,04%	0,04%
MOTABILITY OPS 4.25% 24-17/06/2035	100.000	EUR	101,23	101.227,91	0,01%	0,01%
MSD NETHERLANDS 3.25% 24-30/05/2032	100.000	EUR	98,88	98.880,60	0,01%	0,01%
MSD NETHERLANDS 3.5% 24-30/05/2037	100.000	EUR	98,15	98.154,98	0,01%	0,01%
MSD NETHERLANDS 3.7% 24-30/05/2044	100.000	EUR	97,35	97.350,42	0,01%	0,01%
MUNDYS SPA 4.75% 24-24/01/2029	100.000	EUR	100,60	100.598,58	0,01%	0,01%
MUNICH RE 20-26/05/2041 FRN	400.000	EUR	83,34	333.368,31	0,04%	0,04%
MUNICH RE 24-26/05/2044 FRN	100.000	EUR	98,24	98.241,61	0,01%	0,01%
NBN CO LTD 3.5% 24-22/03/2030	109.000	EUR	99,58	108.536,88	0,01%	0,01%
NERVAL SAS 2.875% 22-14/04/2032	200.000	EUR	91,26	182.516,59	0,02%	0,02%
NESTLE FIN INTL 3.25% 24-23/01/2037	47.000	EUR	96,73	45.461,79	0,01%	0,01%
NESTLE FIN INTL 3.75% 23-14/11/2035	60.000	EUR	101,92	61.152,46	0,01%	0,01%
NEXANS SA 4.125% 24-29/05/2029	200.000	EUR	98,77	197.531,23	0,02%	0,02%
NOVO NORDISK A/S 3.125% 24-21/01/2029	541.000	EUR	99,61	538.877,85	0,06%	0,06%
NOVO NORDISK A/S 3.25% 24-21/01/2031	100.000	EUR	99,57	99.565,68	0,01%	0,01%
NOVO NORDISK A/S 3.375% 24-21/05/2026	100.000	EUR	99,96	99.961,88	0,01%	0,01%
NOVO NORDISK A/S 3.375% 24-21/05/2034	100.000	EUR	99,60	99.603,58	0,01%	0,01%
NTT FINANCE 0.082% 21-13/12/2025	100.000	EUR	95,10	95.104,55	0,01%	0,01%
NTT FINANCE 3.359% 24-12/03/2031	100.000	EUR	99,12	99.115,52	0,01%	0,01%
OI EUROPEAN GRP 5.25% 24-01/06/2029	100.000	EUR	100,18	100.182,86	0,01%	0,01%
ORSTED A/S 2.25% 22-14/06/2028	134.000	EUR	95,25	127.637,34	0,02%	0,01%
ORSTED A/S 24-14/03/3024 FRN	-	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
PERNOD RICARD SA 1.375% 22-07/04/2029	100.000	EUR	90,72	90.723,86	0,01%	0,01%
PERNOD RICARD SA 3.375% 24-07/11/2030	100.000	EUR	98,59	98.588,65	0,01%	0,01%
PERNOD RICARD SA 3.625% 24-07/05/2034	100.000	EUR	98,31	98.305,01	0,01%	0,01%
PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	100.000	EUR	103,23	103.229,69	0,01%	0,01%
PROCTER & GAMBLE 3.15% 24-29/04/2028	100.000	EUR	99,77	99.774,84	0,01%	0,01%
PROCTER & GAMBLE 3.2% 24-29/04/2034	100.000	EUR	98,56	98.561,13	0,01%	0,01%
PROLOGIS INTL II 0.75% 21-23/03/2033	174.000	EUR	75,30	131.021,27	0,02%	0,02%
PROLOGIS INTL II 4.375% 24-01/07/2036	100.000	EUR	99,48	99.480,35	0,01%	0,01%
PVH CORP 4.125% 24-16/07/2029	100.000	EUR	99,62	99.623,44	0,01%	0,01%
RCI BANQUE 24-09/10/2034 FRN	100.000	EUR	99,62	99.625,00	0,01%	0,01%
RCI BANQUE 4.125% 24-04/04/2031	68.000	EUR	99,23	67.474,40	0,01%	0,01%
RCI BANQUE 4.75% 22-06/07/2027	10.000	EUR	102,59	10.258,77	0,00%	0,00%
RCI BANQUE 4.875% 23-14/06/2028	159.000	EUR	103,04	163.828,45	0,02%	0,02%
RECKITT BEN TSY 3.625% 24-20/06/2029	100.000	EUR	100,19	100.192,44	0,01%	0,01%
RED ELECTRICA 3.375% 24-09/07/2032	100.000	EUR	99,27	99.270,00	0,01%	0,01%
RED ELECTRICA FI 3% 24-17/01/2034	100.000	EUR	96,54	96.539,65	0,01%	0,01%
ROBERT BOSCH 3.625% 23-02/06/2027	100.000	EUR	100,46	100.463,42	0,01%	0,01%
ROCHE FINANCE EU 3.227% 24-03/05/2030	100.000	EUR	99,85	99.847,08	0,01%	0,01%
ROCHE FINANCE EU 3.564% 24-03/05/2044	100.000	EUR	97,34	97.339,14	0,01%	0,01%
RTE RESEAU DE TR 0.75% 22-12/01/2034	100.000	EUR	77,51	77.512,09	0,01%	0,01%
RTE RESEAU DE TR 3.5% 23-07/12/2031	200.000	EUR	99,59	199.189,80	0,02%	0,02%
SANDOZ FINANCE 3.97% 23-17/04/2027	100.000	EUR	100,91	100.909,49	0,01%	0,01%
SCHAEFFLER 4.5% 24-28/03/2030	100.000	EUR	98,69	98.686,80	0,01%	0,01%
SCHNEIDER ELEC 3% 24-10/01/2031	100.000	EUR	97,78	97.782,73	0,01%	0,01%
SES 3.5% 22-14/01/2029	100.000	EUR	96,19	96.188,25	0,01%	0,01%
SIEMENS FINAN 3.125% 24-22/05/2032	100.000	EUR	98,31	98.305,64	0,01%	0,01%
SMURFIT KAPPA 0.5% 21-22/09/2029	100.000	EUR	85,07	85.068,50	0,01%	0,01%
SNAM 3.375% 22-05/12/2026	100.000	EUR	99,28	99.279,68	0,01%	0,01%
SNAM 3.875% 24-19/02/2034	100.000	EUR	98,31	98.310,03	0,01%	0,01%
SNCF RESEAU 0.75% 19-25/05/2036	200.000	EUR	71,97	143.946,65	0,02%	0,02%
SNCF RESEAU 0.875% 19-22/01/2029	500.000	EUR	89,63	448.129,61	0,05%	0,05%
SNCF RESEAU 2.25% 17-20/12/2047	200.000	EUR	73,04	146.083,01	0,02%	0,02%
SNCF SA 0.625% 20-17/04/2030	200.000	EUR	85,81	171.611,97	0,02%	0,02%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SOCIETE FONCIERE 0.5% 21-21/04/2028	100.000	EUR	88,95	88.954,23	0,01%	0,01%
SOCIETE NATIONAL 3.375% 23-25/05/2033	200.000	EUR	99,10	198.207,88	0,02%	0,02%
SOLVAY SA 3.875% 24-03/04/2028	100.000	EUR	99,89	99.889,74	0,01%	0,01%
SOLVAY SA 4.25% 24-03/10/2031	100.000	EUR	99,92	99.919,77	0,01%	0,01%
STELLANTIS NV 3.5% 24-19/09/2030	100.000	EUR	97,78	97.783,98	0,01%	0,01%
STELLANTIS NV 4.25% 23-16/06/2031	100.000	EUR	101,62	101.620,79	0,01%	0,01%
STORA ENSO OYJ 0.625% 20-02/12/2030	430.000	EUR	81,52	350.520,80	0,04%	0,04%
STORA ENSO OYJ 4% 23-01/06/2026	115.000	EUR	100,26	115.297,10	0,01%	0,01%
SUEZ 1.875% 22-24/05/2027	100.000	EUR	94,83	94.833,76	0,01%	0,01%
SUEZ 2.375% 22-24/05/2030	100.000	EUR	91,93	91.927,77	0,01%	0,01%
SUEZ 4.5% 23-13/11/2033	100.000	EUR	102,03	102.031,73	0,01%	0,01%
SUEZ 4.625% 22-03/11/2028	200.000	EUR	102,73	205.464,91	0,02%	0,02%
SWISSCOM FIN 0.375% 20-14/11/2028	130.000	EUR	88,00	114.401,16	0,01%	0,01%
SWISSCOM FIN 3.875% 24-29/05/2044	100.000	EUR	98,65	98.648,59	0,01%	0,01%
TALANX AG 21-01/12/2042 FRN	300.000	EUR	82,91	248.738,95	0,03%	0,03%
TDC NET AS 5.186% 24-02/08/2029	100.000	EUR	101,56	101.555,83	0,01%	0,01%
TELEFONICA EMIS 2.592% 22-25/05/2031	300.000	EUR	93,92	281.761,48	0,03%	0,03%
TELEFONICA EMIS 3.698% 24-24/01/2032	100.000	EUR	99,28	99.280,32	0,01%	0,01%
TELEFONICA EMIS 4.055% 24-24/01/2036	200.000	EUR	99,18	198.360,95	0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 4.183% 23-21/11/2033	100.000	EUR	101,77	101.774,14	0,01%	0,01%
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	200.000	EUR	88,99	177.984,89	0,02%	0,02%
TELEFONICA EUROP 23-03/05/2171 FRN	200.000	EUR	104,67	209.336,00	0,02%	0,02%
TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN	100.000	EUR	102,24	102.244,33	0,01%	0,01%
TERNA RETE 22-09/02/2171 FRN	254.000	EUR	92,14	234.035,21	0,03%	0,03%
TERNA RETE 24-11/04/2173 FRN	226.000	EUR	98,56	222.751,83	0,03%	0,03%
TERNA RETE 3.5% 24-17/01/2031	100.000	EUR	98,10	98.099,92	0,01%	0,01%
TERNA RETE 3.875% 23-24/07/2033	218.000	EUR	100,16	218.357,75	0,03%	0,03%
TIMKEN CO 4.125% 24-23/05/2034	100.000	EUR	97,25	97.245,65	0,01%	0,01%
T-MOBILE USA INC 3.55% 24-08/05/2029	100.000	EUR	100,22	100.220,34	0,01%	0,01%
TOYOTA MOTOR FIN 3.125% 24-11/01/2027	100.000	EUR	99,14	99.136,17	0,01%	0,01%
TOYOTA MOTOR FIN 3.125% 24-11/07/2029	100.000	EUR	98,35	98.350,14	0,01%	0,01%
TOYOTA MTR CRED 3.85% 23-24/07/2030	100.000	EUR	101,48	101.482,05	0,01%	0,01%
TRATON FIN LUX 3.75% 24-27/03/2027	100.000	EUR	99,80	99.802,19	0,01%	0,01%
UNIPOLSAI ASSICU 4.9% 24-23/05/2034	100.000	EUR	98,34	98.337,61	0,01%	0,01%
URW 4.125% 23-11/12/2030	300.000	EUR	100,02	300.062,24	0,04%	0,03%
VALEO SE 4.5% 24-11/04/2030	100.000	EUR	97,83	97.833,00	0,01%	0,01%
VALEO SE 5.875% 23-12/04/2029	300.000	EUR	104,63	313.894,95	0,04%	0,04%
VATTENFALL AB 0.05% 20-15/10/2025	340.000	EUR	95,61	325.069,89	0,04%	0,04%
VERBUND AG 0.9% 21-01/04/2041	300.000	EUR	64,69	194.056,95	0,02%	0,02%
VODAFONE GROUP 0.9% 19-24/11/2026	100.000	EUR	94,27	94.272,26	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 23-07/01/2026	100.000	EUR	100,57	100.567,21	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN BANK 4.375% 23-03/05/2028	100.000	EUR	101,85	101.847,09	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN BANK 4.625% 23-03/05/2031	100.000	EUR	103,17	103.165,85	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN FIN 3.75% 24-10/09/2026	106.000	EUR	100,10	106.110,79	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN FIN 3.875% 24-10/09/2030	61.000	EUR	99,76	60.855,76	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN INTFN 1.25% 20-23/09/2032	100.000	EUR	81,59	81.588,82	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN INTFN 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	98,46	196.918,50	0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN LEAS 3.625% 24-11/10/2026	122.000	EUR	99,80	121.755,34	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN LEAS 3.875% 24-11/10/2028	58.000	EUR	100,13	58.076,11	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN LEAS 4% 24-11/04/2031	21.000	EUR	100,32	21.068,08	0,00%	0,00%
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	420.000	EUR	94,59	397.274,36	0,05%	0,05%
VOLVO CAR AB 4.75% 24-08/05/2030	200.000	EUR	99,97	199.949,19	0,02%	0,02%
VONOVIA SE 0.625% 21-24/03/2031	100.000	EUR	79,74	79.742,38	0,01%	0,01%
VONOVIA SE 1.375% 22-28/01/2026	100.000	EUR	96,15	96.145,73	0,01%	0,01%
VONOVIA SE 2.375% 22-25/03/2032	100.000	EUR	88,44	88.442,39	0,01%	0,01%
VONOVIA SE 4.25% 24-10/04/2034	100.000	EUR	98,16	98.159,08	0,01%	0,01%
VONOVIA SE 4.75% 22-23/05/2027	100.000	EUR	102,62	102.618,73	0,01%	0,01%
VONOVIA SE 5% 22-23/11/2030	300.000	EUR	104,27	312.815,13	0,04%	0,04%
WEBUILD SPA 5.375% 24-20/06/2029	100.000	EUR	99,14	99.135,00	0,01%	0,01%
WPP FINANCE 2013 4% 24-12/09/2033	100.000	EUR	98,53	98.526,67	0,01%	0,01%
ZF EUROPE FIN BV 4.75% 24-31/01/2029	200.000	EUR	100,10	200.206,64	0,02%	0,02%
Emis par une entreprise privée				37.320.393,22	4,10%	4,06%
COUNCIL OF EUROP 2.875% 23-13/04/2030	300.000	EUR	99,76	299.271,64	0,04%	0,03%
EUROPEAN INVT BK 0.01% 20-15/11/2035	730.000	EUR	70,56	515.115,41	0,06%	0,06%
EUROPEAN INVT BK 0.01% 21-15/11/2030	290.000	EUR	83,26	241.446,07	0,03%	0,03%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 17-15/11/2047	609.000	EUR	71,56	435.825,34	0,05%	0,05%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 22-15/06/2032	228.000	EUR	89,77	204.683,50	0,02%	0,02%
EUROPEAN INVT BK 2.25% 22-15/03/2030	842.000	EUR	96,39	811.570,35	0,10%	0,09%
EUROPEAN INVT BK 2.75% 24-17/07/2029	609.000	EUR	99,35	605.021,50	0,07%	0,07%
EUROPEAN INVT BK 2.875% 24-15/10/2031	1.876.000	EUR	99,29	1.862.762,57	0,22%	0,21%
NORDIC INVST BNK 2.625% 24-24/01/2031	66.000	EUR	98,30	64.879,33	0,01%	0,01%
Emis par une institution internationale				5.040.575,71	0,60%	0,57%
EUR				236.428.209,93	27,44%	26,87%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
OBLIGATIONS				236.428.209,93	27,44%	26,87%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>						
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	2.301	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	2.301	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	2.301	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
France				0,00	0,00%	0,00%
AUTRES VALEURS MOBILIERES				0,00	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE				849.631.852,32	100,00%	97,82%
BP2S		EUR		13.288.410,22		1,53%
BP2S		USD		2.069.869,18		0,24%
BP2S		GBP		95.639,23		0,01%
BP2S		JPY		16.766,14		0,00%
BP2S		SGD		6,53		0,00%
BP2S		DKK		1,15		0,00%
BP2S		SEK		0,03		0,00%
BP2S		NOK		0,01		0,00%
BP2S		HKD		0,00		0,00%
Avoirs bancaires à vue				15.470.692,49		1,78%
DEPOTS ET LIQUIDITES				15.470.692,49		1,78%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				2.975.624,78		0,34%
AUTRES				497.708,95		0,06%
TOTAL DE L'ACTIF NET				868.575.878,54		100,00%

6.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)

ACTIONS	71,43%
CHF	0,17%
Suisse	0,17%
DKK	0,32%
Danemark	0,32%
EUR	57,56%
Allemagne	8,99%
Autriche	1,29%
Belgique	8,64%
Espagne	3,84%
Finlande	3,29%
France	15,11%
Ile de Guernesey	0,14%
Irlande	0,63%
Italie	4,59%
Luxembourg	0,92%
Pays-Bas	7,73%
Pologne	0,34%
Portugal	0,42%
Suisse	1,63%
GBP	1,86%
Irlande	0,16%
Royaume-Uni	1,57%
Suisse	0,13%
HKD	0,05%
Chine	0,05%
JPY	0,80%
Japon	0,80%

SEK	0,33%
Suède	0,33%
SGD	0,20%
Singapour	0,20%
TWD	0,14%
Taïwan	0,14%
USD	10,00%
Etats-Unis	10,00%
OBLIGATIONS	27,44%
EUR	27,44%
Allemagne	5,98%
Australie	0,03%
Autriche	0,98%
Belgique	1,67%
Canada	0,08%
Chili	0,08%
Corée du Sud	0,05%
Danemark	0,18%
Espagne	3,98%
Estonie	0,01%
Etats-Unis	0,28%
Finlande	0,60%
France	5,29%
Grèce	0,23%
Hongrie	0,01%
Irlande	0,54%
Italie	3,73%
Japon	0,02%
Luxembourg	0,76%
Norvège	0,23%
Pays-Bas	1,53%
Pologne	0,01%
Portugal	0,38%
Royaume-Uni	0,31%
Slovaquie	0,10%
Slovénie	0,10%
Suède	0,28%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	1,13%
EUR	1,13%
Espagne	0,05%
France	1,00%
Japon	0,01%
Pays-Bas	0,07%
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00%
EUR	0,00%
France	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

6.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE
Achats	460.249.254,60
Ventes	442.156.290,88
Total 1	902.405.545,48
Souscriptions	31.994.659,12
Remboursements	18.254.417,03
Total 2	50.249.076,15
Moyenne de référence de l'actif net total	852.056.984,61
Taux de rotation	100,01%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Le compartiment a connu des souscriptions et des rachats nets faibles au cours de la période. L'activité et la rotation du compartiment ont été importantes.

6.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2022	356.551	100.568	4.091.480	64.927.221,90	18.549.823,06	712.151.392,19	174,06
2023	343.919	117.274	4.318.125	62.688.261,54	21.385.246,38	822.154.186,76	190,40
01.01.24-30.06.24	164.461	93.760	4.388.826	31.994.659,12	18.254.417,03	868.575.878,54	197,91

6.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 25.09.06 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

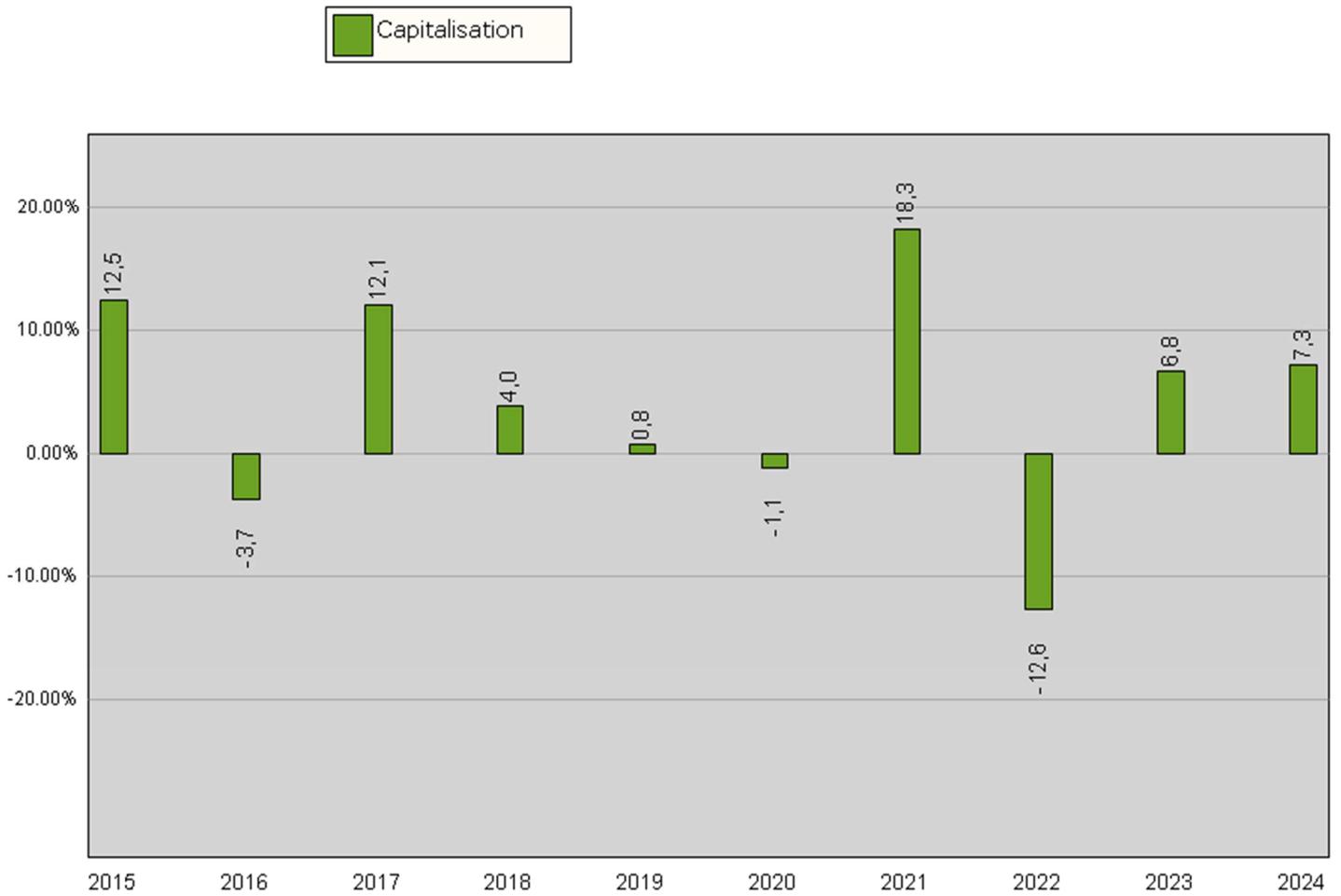


Tableau de la performance historique par part :

1 an 30.06.2023-30.06.2024	3 ans 30.06.2021-30.06.2024	5 ans 30.06.2019-30.06.2024	10 ans 30.06.2014-30.06.2024
7,3%	0,1%	3,2%	4,1%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left((1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right)^{1/n} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
 n le nombre d'année (périodes)
 $P_t =$ $[\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
 n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

6.6. Frais courants et coûts de transaction

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants et les coûts de transaction sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants
Cap.
1,26%

Coûts de transaction	
BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH	0,14%

6.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 40,10% en faveur des gestionnaires et 59,90% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 3 - Dépassements des limites d'investissement

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contrainte d'investissement dépassée :

- Maximum 20% du total des actions et valeurs peuvent consister directement en actions de sociétés du droit d'un Etat non membre de l'Espace économique européen, non libellées en EUR ou dans une monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen
- Tous les dépassements a été régularisés entretemps.

VIEWPOINT



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur
durable d'un
monde qui change